

L'Union des Cantons de l'Est

ZÉPH. NAULT, Imprimeur

LIBERTÉ SOUS L'ÉGIDE DES LOIS

"REDIGE EN COLLABORATION"

59me ANNEE

ARTHABASKA, JEUDI, 18 JUIN 1925

No. 28

"L'Union des Cantons de l'Est"
JOURNAL HEBDOMADAIRE

PUBLIE LE JEUDI
PAR
L'Imprimerie d'Arthabaska, Inc.
PROPRIETAIRE

ABONNEMENT
1.00 par an—50c. par semestre
nécessaire d'avance.

ANNONCES
Insertions, la ligne 30 centims
Insertions subséquentes 20
Baptêmes, Mariages, Sépultures 25
Gratuits pour les abonnés

Toute publication, personnelle ou intéressée, rapports d'institutions financières ou autres, seront insérés comme annonces, à 2 centims la ligne.

LES BONNES ROUTES DE QUEBEC

Les touristes apprendront avec plaisir que le ministère de la voirie a résolu de couvrir les routes gravellées d'une substance huileuse qui éliminera la poussière. Les routes Montréal-Sherbrooke, Montréal-Sorel et Montréal-Ste-Agathe seront les premières à être ainsi traitées.

Il faut avouer que cette amélioration s'imposait. Les routes sont en bon état, mais la poussière que les voitures soulèvent sur leur passage, incommode non seulement les automobilistes, mais aussi les habitants des fermes environnantes.

Avant longtemps, toutes les routes construites par le gouvernement seront recouvertes d'une surface goudronnée ou asphaltée, afin de réduire au minimum les inconvénients de la poussière. La route Montréal-Québec peut être citée comme modèle. Les réparations, ci et là ne sont pas encore terminées, mais dans l'ensemble elle peut être comparée aux plus beaux chemins des Etats-Unis.

Lorsque toutes les routes modernes auront reçu du ministère de la voirie l'attention voulue, la province de Québec aura raison d'être fière d'elle-même, de ses progrès et de ses développements.

Quelle transformation ne constate-t-on pas dans les campagnes et les villages qui sillonnent nos grandes routes! Des industries nouvelles ont surgi, des maisons de pension et des restaurants ont été ouverts, et la vie y est devenue plus active et plus agréable. Le tourisme sème partout les dollars et produit l'aisance.

Personne assurément ne voudrait faire quoi que ce soit pour paralyser l'initiative du ministère de la voirie et retarder la marche du progrès.

LA PATRIE

L'HON. M. DAVID A NEW-YORK

Lors du grand banquet qui couronna, à l'hôtel Majestic, de New-York, les fêtes du 75ème anniversaire de la Société Saint-Jean-Baptiste, l'hon. M. David, secrétaire provincial de Québec, fit un remarquable discours, sur le rôle de la France dans le monde. Il était opportun d'agiter cette question, au moment où les dettes de guerre font oublier à certains alliés la dette morale que les nations ont contractée envers notre ancienne mère-patrie.

Après avoir rappelé que, de 1911 à 1918, la France fut "la merveille vivante qui sauva l'Angleterre et nos pays voisins", et après avoir démontré que la guerre, dans l'esprit de ses organisateurs, "avait pour objectif la domination commerciale de l'univers", il ajoute :

"Laissons à d'autres le soin de nous dire ce qu'eussent été les exigences du vainqueur, si la France et l'Angleterre avaient été vaincues. Ce sont là hypothèses dont le simple exposé doit faire réfléchir. Comparons plutôt l'attitude de la France au lendemain du traité de Francfort, à celle de l'Allemagne au lendemain du traité de Versailles. Laquelle sait le mieux respecter son traité? Laquelle a le plus grand respect de la foi jurée? Le moins que l'on puisse dire c'est que, appauvrie, saignée à blanc, mais ayant chaque fois le droit et la justice pour elle, la France, après être sortie grandie de sa défaite, sort grandie de sa victoire, alors que l'Allemagne diminuée par sa victoire, après sa défaite, se montre inférieure à son destin.

"La France ne peut pas périr et, dans son propre intérêt, le

monde doit "recupérer ses forces". La France est affaiblie, quelque part un flambeau vacille, une clarté qui manque, une source en constant jaillissement aux sphères élevées de l'intellectualité qui menace de se tarir."

Il fallait dire ces choses, dans un centre où la propagande allemande fait évidemment du chemin et où les hommes, trop oublieux du passé, sont tentés de partager également leur cœur entre le brutal agresseur de 1914 et la nation martyre, qui sauva la civilisation.

LA FORCE DU LIBERALISME

L'hon. M. Armstrong, premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, a décidé d'en appeler au peuple et son gouvernement vient de fixer la date des élections au 25 du mois courant.

Le parti libéral détient le pouvoir dans cette province depuis quarante-trois ans et il ne fait pas de doute que le peuple lui accordera encore sa confiance.

L'administration des provinces maritimes est très difficile; les problèmes locaux n'ont rien de commun avec les nôtres.

Cependant, le parti libéral a réussi à les résoudre de façon satisfaisante.—c'est pourquoi les électeurs de la Nouvelle-Ecosse, comme ceux du Nouveau-Brunswick d'ailleurs, lui ont toujours confié les rênes du pouvoir.

Sous la sage et éclairée direction de l'hon. M. Armstrong, le parti libéral a su faire des gains notables dans la province de la Nouvelle-Ecosse et il continue de mériter la confiance populaire.

La campagne électorale n'est pas encore commencée que l'on exprime le plus sincère espoir que les libéraux remporteront une victoire signalée.

Tout comme les électeurs de la Saskatchewan, ceux de la Nouvelle-Ecosse n'ont aucune tendance à expérimenter les mouvements nouveaux; ils préfèrent avec raison continuer dans la saine tradition libérale qui leur a donné jusqu'ici satisfaction.

Le parti libéral est plus en faveur que jamais dans les provinces; et lorsque viendra la grande consultation populaire, son succès sera éclatant.

NOUS VENDONS PLUS QUE NOUS ACHETONS

Les chefs conservateurs continuent de répéter leur vieille rengaine que, faute de protection, nous sommes inondés de marchandises étrangères et que nos industries chôment.

Ils soutiennent maintenant que nous avons eu de la prospérité de 1896 à 1911, mais que nous avons renié la politique de Laurier.

Or le gouvernement King a réduit les droits sur les instruments aratoires. Mais cela est conforme à la politique libérale, et Laurier lui-même, dans son manifeste de 1917, avait promis de le faire.

Nous avons souvent cité ce texte.

La politique de Laurier n'a jamais été un protectionnisme doctrinaire; mais un tarif modéré, produisant un revenu suffisant et donnant aux industries légitimes une marge raisonnable, sans gêner nos échanges à l'étranger.

Les conservateurs prétendent que nous sommes inondés de marchandises étrangères.

C'est un mensonge pur et simple.

Au contraire, nos importations diminuent graduellement; nous achetons de moins en moins au dehors. Et jamais l'abaisssement de nos importations n'a été si marqué que depuis les deux derniers budgets libéraux.

Par contre, nos exportations augmentent considérablement; preuve que nos industries ne se portent pas si mal, si elles peuvent ainsi vendre sur les autres marchés.

La meilleure réponse aux psalmodies et aux inquiétudes feintes du parti Tory, c'est la balance de notre commerce :

L'an dernier, nous avons vendu deux cent quatre-vingt millions de plus que nous n'avons acheté.

L'ESPRIT PROGRESSISTE RADICAL

Nous n'avons pas songé à verser une larme sur le désarroi complet des progressistes radicaux dans la Saskatchewan, pas plus que nous n'avions regretté la disparition du groupe Drury dans la province voisine.

L'existence d'un troisième parti dans la politique canadienne est de nature à créer plus de confusion que de bien.

De même que certains groupes dans notre province ont tenté à l'occasion de faire de certaines questions l'objet d'un programme au détriment de la bonne entente dans le pays, l'esprit progressiste radicale est à base d'un préjugé économique.

Tandis que le gouvernement s'efforce de trouver la formule moyenne qui lui permette de concilier les intérêts du pays, les groupes isolés de la politique prennent des attitudes par lesquelles ils soulèvent les préjugés locaux sans se soucier de leur répercussion dans le reste du pays.

Les progressistes en chambre se sont montrés particulièrement exigeants, quand il s'agit de leurs propres intérêts; mais ils enfouissent les grands principes quand ils examinent les questions qui touchent les autres parties du pays.

Leur opposition particulièrement vive contre les développements du port de Québec ou le creusement du St-Laurent étonne chez des gens qui demandent réticement le chemin de fer de la baie d'Hudson.

Des millions pour les ours polaires et le pays des Esquimaux; mais pas un sou pour les centres civilisés du pays.

Le gouvernement King a tenté, par bien des moyens, de satisfaire les populations de l'ouest. Il l'a fait, non pour certains députés progressistes irrédicibles, mais pour le peuple même de l'ouest qui se trouvent des esprits modérés et qui sauront comprendre.

Mais plus tôt l'ouest abandonnera son rêve progressiste pour se rallier aux populations du reste du pays, mieux ce sera pour le Canada.

ACCUMULATION DE L'EPARGNE

D'une très intéressante brochure publiée ces jours derniers par M. G.-E. Marquis, chef du Bureau des Statistiques de la province de Québec, nous extrayons le chapitre suivant que tous lirons avec avantage :

"Sommes-nous économes ou prodigues? Notre réservoir de capitaux s'augmente-t-il et pouvons-nous espérer qu'un jour nous pourrions nous suffire à nous-mêmes pour développer nos ressources naturelles à cette fin?"

Ce serait dénigrer les nôtres que de prétendre que nous ne sommes pas, en général, économes, surtout au sein de la classe agricole et de la population qui vit dans les villages.

Nous avons deux grandes banques de crédit et deux caisses d'épargne, sans compter que nos sociétés d'assurance, de secours mutuel et de route viagère constituent encore des réservoirs où s'accumulent nos capitaux et que ces capitaux, ensuite, peuvent nous aider à nous mieux organiser au point de vue du développement économique.

Ce qui a fait la force de la France à plusieurs reprises au cours de son histoire, c'est non seulement la vaillance de ses fils, la ténacité dans sa résistance contre maints envahisseurs, mais la force de son épargne et la rapidité de sa récupération, quand son sol avait été foulé et dévasté par l'ennemi.

Notre fortune publique est encore bien modeste puisqu'il y a à peine un demi-siècle que nous avons commencé à faire de l'épargne; aussi il n'y a pas de croissant plus salutaire pour une société comme la Société Saint-Jean-Baptiste, que de prêcher cette vertu à nos compatriotes.

Qui n'a remarqué, chez nous, cette déplorable mentalité qu'ont la plupart des fils dont les parents ont accumulé, par le travail et par l'épargne, une fortune assez rondelette? Dans un bon nombre de cas, malheureusement, on s'empresse de dissiper cette fortune aussitôt les parents morts, pour retomber en peu d'années dans la servitude, quand ce n'est pas dans la misère.

L'expérience acquise par le père et les connaissances qu'il avait de la valeur des capitaux accumulés, semblent descendre avec lui dans

la tombe, et les héritiers, dans bien trop de cas, malheureusement, font bombance avec ce que le père avait laissé, et c'est ainsi que les épargnes soigneusement accumulées pendant trente, quarante ou cinquante ans de travail, disparaissent dans un rien de temps comme la rosée au lever du soleil.

Pourquoi cette différence de mentalité entre les nôtres et les Anglo-Saxons ou les Américains? Pourquoi ne pas chercher à marcher sur les traces de descendants qui avaient réussi à fonder, à maintenir, à faire prospérer même un commerce ou une industrie créés de toute pièce par leur travail, leur économie, aidés de cette dignité de vie qui leur avait valu, bien souvent, un crédit bien plus considérable que les capitaux qu'ils possédaient?

Si nous ne nous enrichissons pas par tous les moyens honnêtes et si nos fils et nos filles n'apprennent pas toute la valeur morale et sociale de l'épargne, nous n'entrevoions pas le jour de notre émancipation économique, puisque l'or est aujourd'hui le grand-maitre suprême, en autant que sont concernés les intérêts matériels, ici-bas.

C'est Franklin, l'économiste américain, qui écrivit un jour : "Si quelqu'un vous dit que vous pouvez vous élever autrement que par l'instruction, le travail et l'économie, fuyez-le." Un autre économiste anglais celui-là, Adam Smith, déclare à ce sujet : "Tout prodige est un ennemi de la société; tout homme économe est un bienfaiteur public." Enfin un troisième penseur, Chamfort, a écrit cette vérité : "Le plus riche des hommes c'est l'économe; le plus pauvre c'est l'avare."

Actes enregistrés au Bureau d'enregistrement d'Arthabaska

Vente, Methodist Miss. Soc. à Methodist Church of Can. p. 31 et autres, St-Paul.
Vente, Enoch Picher à Lucien Bergeron, 1/2 c. 276, Bulstrode.
Donation, Alphonse Leblanc à Onil Leblanc, 762, Warwick.
Testament, Mme Marie Philomène Auger à Alphonse Létourneau, 309 et autres, Ste-Victoire.
Vente, Mlle Adèle Dancause à Arthur Dugré, p. 21, St-Paul.
Vente, Arthur Gagnon à Siméon Goupille, 12b, cont. 11e rg, Mad-dington.
Cession, Louis Rheault à Lud-

Cartes Professionnelles AVOCATS

**Perrault, Lavergne,
Girouard**
AVOCATS
ARTHABASKA, P. Q.
Bureau de Perrault & Girouard,
Rue de l'Eglise.

L'HONORABLE J.-E. PERRAULT, C. B.,
Ministre de la Colonisation, des Mines
et des Pêcheries.
Louis-Renaud Lavergne, B. L. L. B., C. B.
Wilfrid Girouard, B.A. B.C.L.
Tél. Bell et Local

JULES POISSON, C. R.
AVOCAT
ARTHABASKA, P. Q.
Tél. Local Bureau rue de l'Eglise

JOHN F. WALSH, C. R.
AVOCAT
Tél. Harbour 1913. Bureau 97 St-Jacques
MONTREAL, P. Q.

Côté, Champoux & Lavoie,
AVOCATS
81, rue St-Pierre—QUEBEC

M. P.-H. Côté, l'un des associés, tient
son bureau à sa maison, à Arthabaska,
où il recevra ceux qui désirent le voir.

Laliberté & Marchand
AVOCATS
VICTORIAVILLE, P. Q.
WILFRID LALIBERTÉ, C. R.
PHILIPPE MARCHAND.
Bureaux : Hôtel de Ville

NOTAIRES
Lavergne & Garneau
NOTAIRES
ARTHABASKA, P. Q.
L'HON. L. LAVERGNE,
C. R. GARNEAU, L. L. B.

B. FEENEY, B. A.
NOTAIRE
ASSURANCES : VIE ET FEU
Achat et Vente de Débitures municipales,
scolaires ou autres
PRINCEVILLE, P. Q.

AVIS

LA MICA INSULATOR Co. a le plaisir d'annoncer qu'ils sont encore en position de donner du Mica pour être effeuillé dans les maisons privées

A toutes les Succursales.

Toutes personnes désirant faire cet ouvrage n'auront qu'à se présenter à nos différentes succursales où nous leur donnerons

TOUTES LES INSTRUCTIONS NECESSAIRES.

MICA INSULATOR CO.

VICTORIAVILLE, P. Q.

A LOUER

Un bon logement, rue de l'Eglise, Arthabaska.
S'adresser à
JULES POISSON,
Arthabaska.

Cartes d'Affaires

PEPIN & MICHAUD
INDUSTRIELS
ARTHABASKA, P. Q.
Henri Pepin Johnny Michaud

Entrepreneurs de construction de toutes
sortes, Manufacturiers de portes et châs-
sis. Bois de construction à vendre.
Tournage, découpage, bois réparé.
Chaudière installée dans la manufacture

Tourigny & Tourigny
MARCHANDS
VICTORIAVILLE, P. Q.
Meubles—Tapis—prêtaria

Amédée Landry,
ARPEUTEUR
BECANCOUR, Comté de Nicolet.

M. Landry est un arpeuteur d'expérience

Le Dr Roch Hébert
SPÉCIALISTE
Des yeux, des oreilles, du nez et
de la gorge
72, Des Forges, TROIS-RIVIERES

Le Dr Hébert sera à Victoriaville, à
l'Hôtel Bernier, le 4ème mardi de
chaque mois, où il verra les clients
de 8 hrs a. m. à 1 hre p. m.
Tél. 1424.

M. Phillippe Lachance
PRINCEVILLE, P. Q.

A toujours en magasin \$3,000.00 de
CERCUEILS et ORNEMENTS
Prix de \$2.25 à \$145.00 chacun
7 sept j n o

DR PAUL OSTIGUY
SPÉCIALISTE
Maladies des Yeux, des Oreilles,
du Nez et de la Gorge
255 rue Sherbrooke Est,
Tél. EST 5684 Montréal.
8 fév. 1923.—1 an.

Nous avons reçu à notre Librairie
un assortiment, dans toutes les
couleurs, de Savon "Sunset", que
nous vendrons au prix de 15 cts
le morceau.
Vous pouvez teindre coton, soie
et laine avec ce savon.

Le Docteur EDGAR LAROUCHE

DENTISTE
Rue Notre-Dame, VICTORIAVILLE

Fait les Plombages, extrait les dents et les nerfs dentaires; ces derniers en moins de dix minutes,
Absolument sans douleur, au moyen de L'ACAINE,
dont il possède le privilège absolu dans tout le district d'Arthabaska.
Satisfaction garantie pour tout ouvrage dentaire

CONSOMMATEURS

Demandez les viandes fumées et saucissons, Marque "Fédérée Princeville", vous aurez entière satisfaction.

En ces temps chauds de l'année, Mesdames les ménagères, vous préférez servir le repas le plus expéditif; le Jambon cuit "Fédérée", mets très appétissant, répondra exactement à votre désir.

Exigez-le de votre fournisseur.

Coopérative Fédérée de Québec

Succursale de Princeville, P. Q.

DIFFERENTES MANIERES D'AIDER NOTRE JOURNAL

- 1.—En s'y abonnant ou en payant son abonnement.
- 2.—En lui procurant de nouveaux abonnés.
- 3.—En lui faisant lire.
- 4.—En lui apportant une collaboration littéraire.
- 5.—En sollicitant des annonces à son intention.
- 6.—En encourageant nos annonceurs, disant que vous avez vu leurs annonces dans notre journal.

AVIS PUBLIC

Nous achetons : Bois de Papier, Bois de Construction, planche et madrier, lattes poteaux et dormants sur les chars à votre station chez-vous, au plus haut prix du marché.
CANADIAN FOREST CORPORATION REGD.,
92 St-Pierre, Québec.
28 août 1924.—1 an.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST

ARTHABASKA, 18 JUIN 1925

ME N.-K. LAFLAMME BATONNIER GENERAL DE LA PROVINCE

Assemblée annuelle du Conseil général du Barreau, samedi, au Palais de Justice, à Montréal.—Réélection du secrétaire.—Les examens écrits pour l'administration au Barreau se feront désormais en trois séances.

Maitre N. K. Laflamme, c.r., bâtonnier du Barreau de Montréal, et député de Drummond-Arthabaska à la Chambre des Communes, a été élu samedi bâtonnier général du Barreau de la Province de Québec, à l'assemblée annuelle du Conseil général du Barreau de la Province, tenue dans la salle du Conseil du Barreau de Montréal, au Palais de Justice de cette ville.

La seule autre nomination qui fut faite, fut celle de Me Victor Martineau, C. R., qui fut réélu secrétaire-général du Barreau, poste qu'il occupe depuis nombre d'années.

Après ces nominations, l'assemblée s'occupa des affaires de routine et prit connaissance de plusieurs requêtes d'étudiants. Le Conseil Général décida à l'unanimité de changer la façon dont se font actuellement les examens écrits pour l'admission au Barreau. Ces examens duraient autrefois deux séances de quatre heures chacune. Le Conseil a décidé à l'unanimité que désormais, ils se feraient en trois séances de deux heures chacune, les trois séances ayant lieu le même jour.

Après l'assemblée, les membres du Conseil Général furent les hôtes de Me Laflamme à l'hôtel Windsor.

Les représentants des diverses sections du Barreau de la province qui assistèrent à l'assemblée furent Me N. K. Laflamme, C. R., C. A. Guérin, c.r., Francis Fautoux, c.r., W. L. Bond, c.r., Alfred Forest, c.r., et Arthur Jodoin, c.r., assistant-secrétaire, de Montréal; l'hon. Antonin Galipeault, c.r., Émile Belleau, c.r., et L. A. Cannon, c.r., de Québec; W. Morris, c.r., de Sherbrooke; Hector Verret, c.r., de Coaticook; J. W. Saint-Marie, c.r., de Hull; Charles Bourgeois, c.r., et Fortunat Lord, c.r., des Trois-Rivières; Romulus Cloutier, de Waterloo; et Napoléon Libébert, c.r., de Victoriaville.

On ne pouvait faire un plus excellent choix et nous félicitons M. Laflamme de l'honneur qui lui échoit.

M. MEIGHEN ET LE PORT DE MONTREAL

Jamais le port de Montréal n'a présenté une activité plus grande qu'au cours de la présente saison et nous devons nous en réjouir.

La semaine dernière, nous avons brisé tous les records précédents pour le nombre de navires amarrés le long de nos quais et l'achalandage se continue aussi prononcé chaque semaine.

Nous recevons maintenant des navires de toutes les parties de l'Europe occidentale et d'autres pays du globe qui font de Montréal leur port d'attache et y font escale régulièrement durant notre saison de navigation.

Chaque année, le volume de transport dans le port de Montréal accuse une augmentation très sensible, particulièrement dans les exportations qui dépassent aujourd'hui de beaucoup nos importations.

C'est grâce à la belle et excellente route fluviale du Saint-Laurent que nous sommes en mesure d'enregistrer ces heureux résultats dont les avantages sont considérables.

Il n'y a pas que Montréal qui bénéficie de cette grande activité maritime, mais le pays tout entier, car l'activité du port de Montréal a ses répercussions dans le Dominion en général.

Voilà pourquoi il appartient aux autorités fédérales de porter à ce facteur de notre progrès économique toute l'attention qu'il commande et d'en assurer l'amélioration constante afin de toujours développer notre grande route maritime.

Nous ne comprenons pas bien l'obstruction que faisait récemment le chef conservateur, M. Meighen, devant la demande de crédits de l'hon. M. Cardin pour le creusement du chenal du Saint-Laurent.

Le chef de l'opposition, qui venait l'an dernier chercher ici des sympathies par une tournée cocasse, montre que ses actes sont bien incongruents avec ses paroles.

L'attitude de M. Meighen sur cette question laisserait tout bonnement entendre que les conservateurs ne veulent rien moins que laisser périr l'industrie maritime du pays qui est pour nous si avantageuse.

Montréal est le principal port intérieur du monde et le second en importance sur le continent américain, quoique le premier si l'on fait une comparaison du tonnage avec New-York en tenant compte de la durée de la saison navigable sur le fleuve.

Nous devons être orgueilleux du développement qu'a pris notre port et il faut féliciter le gouvernement fédéral dirigé par M. King de vouloir assurer son expansion et ses progrès.

M. Meighen et ses amis conservateurs peuvent s'opposer à cette politique vraiment nationale; l'électorat saura leur en tenir compte quand l'heure viendra de chercher sa confiance.

UNE POLITIQUE VRAIMENT NATIONALE

L'honorable M. Mackenzie King a récemment réaffirmé son attitude en ce qui touche les questions et le rôle que le Canada pourrait jouer dans les problèmes de l'Europe.

M. Woodsworth, député travailliste de Winnipeg-Centre, lui a fourni l'occasion d'exposer sans équivoque la politique que le gouvernement entend suivre dans ces questions.

Le député travailliste demandait si le Canada allait prendre partie au pacte de sécurité conclu entre la France et l'Angleterre et le premier ministre a déclaré que le Canada n'avait rien à voir là-dedans.

Nous ne sommes plus sous la férule des impérialistes et nous devons nous trouver heureux d'avoir à la tête du pays un homme qui pense d'abord aux intérêts du Canada avant d'embarquer le pays dans des pactes de défense militaire qui sont consus d'obligations onéreuses.

Nous avons souffert dans le passé de l'impérialisme des conservateurs dirigés par MM. Borden et Meighen, mais ces jours sont passés et nous n'y retournerons pas, à moins que le peuple commette l'erreur de remettre à la tête du pays des hommes de la politique de M. Meighen.

Le Canada est un jeune pays qui n'a pas atteint la mesure du développement et du progrès qui lui sont promis.

Ce n'est pas en pactisant avec les vieilles nations rivales de l'Europe qu'il pourra grandir et prospérer; les rancunes du vieux monde existent encore et elles ne semblent pas devoir se régler prochainement.

Nous avons beaucoup à faire ici. Nous sommes dotés de richesses naturelles considérables qui sont à peine développées. Ce qu'il nous faut, c'est du capital pour les exploiter et de la main-d'œuvre pour les extraire du sol.

Pour atteindre le degré de développement qu'il est en droit d'envisager, il faut que le Canada travaille dans la paix, recherche, avant les alliances militaires, les alliances économiques, comme l'a fait le gouvernement King, depuis qu'il est au pouvoir.

Nous comprenons que les impérialistes comme lord Beaverbrook puissent s'inquiéter d'une position comme celle que prend le Canada, mais il ne faut pas oublier que si nous voulons grandir, nous devons avant tout travailler et mettre à l'arrière-plan les différends européens.

L'honorable M. King maintient sous ce rapport une attitude vraiment nationale et qu'on ne peut que louer très sincèrement; car c'est de cette façon seulement que le Canada maintiendra la paix sur le continent américain et pourra se développer et s'enrichir économiquement.

LE FRANCAIS DANS ONTARIO

Dans une récente édition du "Saturday Night", un nommé P. G. Armstrong écrit un intéressant article sur le besoin de posséder la langue française au même degré que la langue anglaise.

M. Armstrong fait remarquer qu'en voulant un canadianisme intégral basé sur l'anglisme anglais, les Ontariens font fausse route tout comme les Yankees avec leur américanisme à cent pour cent de dose.

Car nous ne devons pas oublier que la population canadienne compte une forte proportion de descendants français qui ont conservé leur langue, leurs traditions et leurs mœurs.

La conclusion de l'article est particulièrement intéressante; elle illustre bien la situation de celui qui, en Ontario, ne veut s'exprimer en français. La voici.

"Ce n'est pas du "canadianisme à 100 pour cent" que d'oublier qu'il y a ici au moins 30 pour cent de Canadiens-français. Le français n'est pas une langue étrangère, mais bien celle des premiers colons blancs du Canada. Quand le professeur, — dont je ne me souviens pas du nom, — nous parle de l'importance de porter au moins un intérêt égal à l'allemand, je suis forcé d'en venir à la conclusion qu'il passe l'été aux environs de Kitchener. Il n'y a que la difficulté personnelle d'acheter ses légumes qui puisse expliquer cette absurdité."

Voilà une opinion nouvelle qui s'ajoute aux autres pour démontrer que l'enseignement du français dans la province voisine est demandée par un bon nombre de Canadiens désireux de donner aux mots "bonne entente" autre chose qu'un sens théorique.

Si nous voulons véritablement la bonne entente en ce pays, il faut de toute nécessité que les deux grandes races puissent se comprendre; et pour en arriver là il faut adopter le moyen auquel nous-mêmes avons eu recours: la connaissance des deux langues.

Quand tous nos amis d'Ontario auront compris cette nécessité, comme les Moore, les Hawkes, les Hughes, les Armstrong et autres, nous n'aurons plus à parler du problème des langues; et les différends qu'il entraîne auront à jamais disparu.

UN FERVENT AUTONOMISTE

La réponse du gouvernement King, au sujet du pacte de sécurité européen, est en conformité avec l'attitude que ce gouvernement a toujours prise en matières étrangères.

Il est dû par le désir de ne pas augmenter de trop lourdes obligations et de respecter scrupuleusement notre autonomie.

La politique de l'honorable Mackenzie King, à ce point de vue, a été particulièrement nette et énergique. Et depuis qu'il est au pouvoir, il n'a jamais laissé passer l'occasion de l'énoncer et de la mettre en pratique.

Ce fut son catégorique refus d'engager le Canada dans l'aventure que méditait le gouvernement Lloyd-George en Turquie.

Ce fut encore, à la conférence de 1922, son refus d'engager le Canada à participer à la défense navale de Singapour.

En 1923, sous le gouvernement King, le Canada pour la première fois conclut un traité avec les États-Unis qui fut négocié et signé par son seul ministre, et à l'exclusion même de l'ambassadeur anglais.

Puis ce fut l'année suivante, l'attitude du gouvernement King qui refusa la signature du Canada au bas du traité de Lausanne, parce que nous n'y avons pas été représentés.

Voici maintenant, en 1925, l'importante déclaration de notre gouvernement au sujet du pacte de sécurité.

Ce sont autant d'affirmations éclatantes du principe de l'autonomie canadienne.

Et on peut dire que sous aucun gouvernement, celle-ci a été aussi scrupuleusement respectée que sous le gouvernement King.

En toute occasion qui s'est présentée, avec courage, avec fermeté et avec succès, l'honorable M. King a soutenu la thèse de notre autonomie.

MISSION DE LA JEUNE FILLE

La vie est une chose grave et est vaine, mais il serait injuste de ne pas reconnaître qu'elle a aussi ses joies et ses plaisirs; et ces joies et ces plaisirs on peut très bien se les créer dans nos familles, car de même que le bonheur, il dépend de nous.

En effet là où il n'y a pas d'esprit de famille, il n'y a pas de bonheur possible.

Si l'on me demande, à qui est confié ce dépôt précieux de l'union des familles, je réponds sans hésiter, "À la jeune fille", car la jeune fille au milieu de la famille, c'est la fleur qui embellit le parler, c'est le rayon de soleil qui réchauffe, en un mot, c'est elle qui, plus que tout autre, est capable de maintenir la paix. Elle doit toujours être prête à faire bon accueil à son père et à ses frères, parce qu'il y a tant d'autres maisons, qui ne sont pas la leur, mais l'on fait tout pour leur être agréable.

J'ai lu quelque part que les jeunes filles étaient très habiles à faire des filets, mais qu'il leur serait plus utile d'apprendre à faire des cages. N'est-ce pas vrai? Les hommes, pour la plupart, se laissent prendre aussi facilement que les oiseaux et ils sont aussi difficiles à garder.

Nous avons tous nos devoirs, nos responsabilités. Jeunes filles qui croyez n'avoir rien à faire qu'à vous amuser, vous vous trompez fort. Ne vous excusez pas sur votre manque d'influence. Autant vaudrait dire que les violettes et les roses n'ont pas de parfum, que le cœur de l'homme ne bat plus.

Sachez montrer à ces jeunes jolis hommes, sur quelle pente horrible ils glissent. Sachez leur prêcher l'énergie, la dignité, l'honneur. C'est bien la tâche qui vous est assignée, qu'il faut à tout prix remplir.

En mettant en œuvre, toutes les ressources d'amabilité que vous possédez vous réussirez peut-être à empêcher vos frères d'aller aussi souvent qu'ils le font, au théâtre, au club, au café. C'est ainsi qu'on se déshabite tout à fait de la vie de famille, et on finit par s'ennuyer là où on devrait se trouver, et par s'amuser là où on ne devrait entrer que rarement.

Jeunes filles, vous croyez que vous avez une grande mission à remplir dans la famille, ce n'est pas pour rien qu'on vous donne ce titre d'ange du foyer. Si cette mission est remplie, vous aurez fait votre devoir et le bonheur règnera dans vos familles.

AU COLLEGE D'ARTHABASKA

Monseigneur Brunault, évêque de Nicolet, M. le chanoine L.-A. Côté, curé, et un nombreux clergé assistaient mardi soir à la distribution solennelle des prix.

Un très joli programme musical fut exécuté par les élèves. De nombreux prix, médailles, bourses en or furent donnés en récompense.

Une adresse fut lue à Mgr Brunault à laquelle répondit ce dernier.

M. N. K. Laflamme, C. R., de Montréal, qui assistait à la séance, porta également la parole.

Nous publierons la semaine prochaine un compte détaillé de cette belle séance de la fin de l'année.

Nous offrons toutes nos félicitations aux révérends Frères des Ecoles Chrétiennes pour le succès remporté par leurs élèves mardi soir.

Les enfants pleurent pour avoir le CASTORIA DE FLETCHER

AU COUVENT D'ARTHABASKA

La distribution solennelle des prix au couvent des Dames de la Congrégation a eu lieu mardi le 16 juin courant, sous la présidence de Sa Grandeur Monseigneur Brunault, évêque de Nicolet.

Assistaient à cette séance de la fin de l'année M. le Chanoine L.-A. Côté, curé, un nombreux clergé, les parents des élèves et les amis de cette institution.

Un très joli programme musical fut exécuté par les élèves.

Cette séance d'une grande distinction fut couronnée du plus grand succès.

La salle de réception était artistiquement décorée de fougeres et de roses pour la circonstance.

De nombreux prix, médailles, bourses en or et couronnes furent données en récompenses.

Mlle Claire Garneau, fille de M. le notaire et Mme C. R. Garneau, de cette ville, a terminé cette année son cours d'études, et a reçu à cette occasion la médaille d'or, du cours gradué, que décerne cette institution.

À la fin de la séance une adresse fut lue à Monseigneur Brunault à laquelle répondit ce dernier. Sa Grandeur fut très éloquent et ne manqua pas d'exprimer sa reconnaissance aux Dames de la Congrégation pour la grande œuvre et le bien qu'elles accomplissent au milieu de nous.

Nous devons des félicitations à Mlle Gabrielle Vallière, fille de M. et Mme Henri Vallière, de cette ville, qui a subi ces jours derniers ses examens de musique et qui a remporté avec la note "très grande distinction" le diplôme supérieure, deuxième année, que décerne l'Université Laval.

Mlle Vallière a étudié la musique au couvent des Dames de la Congrégation.

Les Dames de la Congrégation voudront bien accepter toutes nos félicitations pour les succès remportés par leurs élèves.

Voici le programme de la fête de la fin de l'année au couvent et la liste des généreux donateurs:

- Cours Gradué Mademoiselle Claire Garneau Hommage à Monseigneur Cours Gradué Couronnes d'Excellence de Conduite Chœur: "Son de Cloche" Prix aux élèves du Cours Primaire "Désirs enfants" Prix aux élèves du Cours Complémentaire "Relet virginal et pluie de Roses" Diplômes de sténographie et de dactylographie Diplôme et prix de musique Prix offerts par des amis de l'Institut

Récompenses offertes par le Rév. Frère Elisée, Directeur du Collège des F. E. C.

Prix d'Instruction Religieuse présentés par M. le Chanoine L.-A. Côté, curé de St-Christophe

Excellence de Conduite Médaille d'Or De Sa G. Mgr l'Évêque de Nicolet "Où Dieu nous a semés, il faut savoir fleurir"

Chœur: "Jour d'Été" Finale: "... Sous Bois ... Staub Certifiats décernés par L'École d'Enseignement Supérieur pour les jeunes filles

Noms des Donateurs L'Honorable J.-E. Perrault, ministre L'Honorable Sénateur Lavergne L'Honorable Juge Poubliot Monsieur N. K. Laflamme, M. P. Son Honneur le maire Alfred Paris Monsieur H. Vallières

C. R. Garneau, notaire A. Picher, notaire J. Poisson, avocat G. Picher Z. Nault J.-E. Hudon R. Boisvert A. Provancher A. Paradis A. Beauchêne Rheault le Docteur Larouche R. Ouellet

Madame A. Paradis A. Bergeron R. Marchand G. Gagné G. Dorais J.-F. Houde A. Desfosse

Mesdemoiselles Spéard Mademoiselle St-Pierre

M. J. E. Verville, de Warwick, M. et Mme Moise Verville, d'Arthabaska, M. David Verville, de Victoriaville, sont allés à Gentilly visiter des parents et amis.

M. Albert Bergeron, huissier, est allé à Coleraine, mardi.

M. et Mme Jules Poisson sont allés à Québec en automobile lundi.

Mme E. L. Griffith, de Montréal, passe un mois en villégiature ici.

Mme Henri Papiin est revenue d'une promenade à St-Lambert.

Il nous fait plaisir d'apprendre que Mlle Léa Powell se remet de l'indisposition qui l'a obligée de garder sa chambre pendant plusieurs semaines.

M. et Mme William Bergeron, M. et M. Albert Bergeron et leurs enfants, Mme Wilfrid Tourville, M. et Mme Alfred Bergeron, de Victoriaville, sont partis ce matin pour une promenade aux États-Unis. Ils font le trajet en auto.

On trouvera à acheter un bon appareil photographique, tout neuf, en s'adressant à ce bureau.

M. et Mme J. E. D'Anjou, de Mont-Joli, M. et Mme Ubald Turcot et leur fille, Claire, de la Rivière-du-Loup, ainsi que Mlle D'Anjou, de Victoriaville, étaient ces jours derniers en visite chez M. Joseph Turcot.

L'honorable M. Perrault a obtenu du département de la voirie que le mille de chemin qui s'étend à partir des magasins de MM. Maheu et Ouellet jusqu'aux limites de la ville d'Arthabaska, à la route Dumont, soit entretenu par le département à raison de \$200,00.

A vendre un grand magasin, situé près de la gare de Victoriaville pour une personne voulant faire le commerce de fleur et de grains. Conditions faciles. S'adresser à OLIVIER PEPIN, Victoriaville

NOTES LOCALES

Bonnes et joyeuses vacances à la gent écolière!

Monseigneur Brunault, évêque de Nicolet, était l'hôte mardi de M. le chanoine L. A. Côté. Sa Grandeur, accompagnée d'un nombreux clergé, a présidé les distributions solennelles des prix au couvent des Dames de la Congrégation et au collège des Frères des Ecoles Chrétiennes.

M. l'abbé Arthur Belleau, vicaire à Notre-Dame de Québec, est en visite chez son père, M. le Dr E. T. Belleau.

La fête de la Saint-Jean-Baptiste sera célébrée solennellement mercredi le 21 juin courant par nos concitoyens de Victoriaville.

MM. A. Morissette, greffier du conseil exécutif, J. L. Boulanger, sous-ministre de la voirie, et A. A. Paradis, ingénieur en chef du département de la voirie, de Québec, étaient de passage ici samedi et sont entrés saluer l'honorable M. Perrault, ministre de la colonisation.

M. N. K. Laflamme, C. R., de Montréal, et député au fédéral de Drummond-Arthabaska, assistait mardi soir à la distribution solennelle des prix au collège des Frères des Ecoles Chrétiennes et y a porté la parole.

Mme Gustave Perrault et son fils Châteauguay, de Montréal, sont arrivés en notre ville pour un séjour de quelques semaines. M. le juge Gustave Perrault est venu passer la fin de la semaine dernière avec sa famille.

La distribution solennelle des prix au collège mardi soir a été un succès. Nous en publierons le compte rendu la semaine prochaine.

L'honorable M. J. E. Perrault est parti pour Québec mardi où il doit assister à une séance importante du cabinet des ministres.

M. et Mme Willie Verville, de Québec, sont en visite chez M. Félix Verville.

M. Ubald Maheu, de la Banque de Montréal, Victoriaville, ainsi que Mme Maheu passent une quinzaine à Montréal.

Le Barreau de la province a choisi M. N. K. Laflamme, C. R., M. P. comme bâtonnier général. M. Laflamme est l'un des avocats les plus brillants du pays. Il fera honneur à ses confrères chaque fois où il sera appelé à exercer ses hautes fonctions.

M. Laflamme est le député au fédéral de Drummond et Arthabaska.

Mlle Corinne Méthot, de Québec, était en visite mardi chez Mlle Saint-Pierre.

Nous regrettons d'apprendre la mort subite de Madame Philippe Michaud arrivée à Montréal lundi soir. Mme Michaud était bien connue ici pour avoir demeuré pendant quelques années dans notre ville. Son service a été chanté à Montréal ce matin et la dépouille mortelle est arrivée ici ce midi, où elle fut inhumée dans le loi de la famille après un libéra. Nous offrons à la famille nos sincères condoléances.

L'effet de l'huile de foie de morue sur la faiblesse des pattes était peut-être le résultat le plus marqué de cette expérience. Aucun des groupes qui recevaient de l'huile de foie de morue n'exhibait de symptômes de faiblesse des pattes, tandis que tous ceux, sans exception, qui n'avaient pas reçu l'huile de foie de morue, contenaient des poussins qui ne pouvaient faire usage de leurs pattes ou qui accusaient des symptômes préliminaires de faiblesse.

En outre, à la fin de l'expérience, quinze poussins qui avaient complètement perdu l'usage de leurs pattes ont été retirés des différents groupes, mis dans une loge par eux-mêmes et nourris avec une ration contenant de l'huile de foie de morue. L'un de ces poussins était en si mauvais état qu'il pouvait à peine marcher, il paraissait très près de sa fin.

Au bout de trois jours, la plupart des poussins s'étaient beaucoup améliorés; vers le cinquième jour, ils paraissent être beaucoup mieux; vers le onzième jour ils étaient revenus à un état de santé normal, sauf le poussin déjà mentionné, et vers le quatorzième jour, ce dernier pouvait courir comme les autres. Ils ont alors été soumis à une ration régulière et tenus sous observation pendant trois mois; la faiblesse des pattes n'est pas revenue pendant ce temps et ils se sont développés d'une façon tout à fait normale.

Ces résultats ne font que confirmer les recherches précédentes faites sur cette ferme, nous nous en avons conclu que l'on peut prévenir ou guérir la faiblesse des pattes chez les poussins en cours de développement par l'emploi de l'huile de foie de morue.

George ROBERTSON, Adjoint à l'Aviculture du Dominion.

par année. Le département mettra ce macadam en bon état et de plus il jettera une couche de bitume comme dans les autres rues de la ville. C'est un marché tout à l'avantage de la ville, et notre député a droit à toutes nos félicitations.

Le département de la voirie se chargera également de l'entretien de la rue Courval et du chemin de la Manufacture.

Mlle Flore Verville, de Montréal, passe quelque temps chez son père, M. Félix Verville.

M. et Mme Joseph Maheu sont partis pour Montréal au commencement de la semaine; ils assisteront au mariage de leur fils, Armand, avec Mlle J. Delisle.

M. et Mme Alfred Fecteau et leur fille, Gabrielle, de Biddeford, Me., Mlles Maria et Aldéa Bécotte, de Sanford, Me., sont en visite chez des parents à Arthabaska et St-Norbert.

M. Antoni Bergeron, de Princeville, de passage ici.

M. Arthur Dupuis, employé de la Banque Canadienne Nationale, de Princeville, de passage en notre ville.

Changement d'horaire sur le chemin de fer Canadien National le 26 juin courant. Pour informations s'adresser à M. A. Pelletier, agent, Victoriaville.

L'HUILE DE FOIE DE MORUE DANS L'ALIMENTATION DES POUSSINS

(Notes des fermes expérimentales.)

Une expérience a été conduite à la ferme expérimentale centrale d'Ottawa, en 1924, pour connaître l'effet de différents aliments riches en vitamines dans l'alimentation des poussins. Il y avait 11 groupes de 40 poussins chacun. Tous étaient logés dans une poussinière, sur un plancher de ciment recouvert d'une litière de ripes de planneur. Le groupe No 1 était le groupe témoin et recevait une ration de base, qui consistait en un grain régulier à litière, et une pâtée composée de gru rouge, de gru blanc, de farine de blé d'Inde et de farine d'avoine, en parties égales, et une demi-partie de farine de viande. Nous fournissons également du gravier, des fourrages, du lait et de l'eau.

Les treize autres groupes recevaient tous la même ration et, en plus, un ou deux aliments que l'on savait être riches en vitamines. Voici quels étaient ces aliments: germes de blé, polissures de riz levure Larro (une levure morte préparée pour l'alimentation), levure Fleischman (une levure vivante), pulpe de tomate, huile de foie de morue et foie cru.

À la fin de l'expérience, qui a duré trois semaines, le groupe 1, celui qui recevait de la levure Larro, n'avait perdu aucun poussin, tandis qu'il y avait un poussin d'emort dans chacun des groupes 7 et 11—ceux qui recevaient de l'huile de foie de morue seule et de l'huile de foie de morue et de la levure Larro. Quelques autres en avaient perdu beaucoup plus, celui qui en avait perdu le plus était le groupe 11, qui recevait de l'huile de foie de morue et des polissures de riz; il y avait 8 poussins de morts dans ce groupe.

L'effet de l'huile de foie de morue sur la faiblesse des pattes était peut-être le résultat le plus marqué de cette expérience. Aucun des groupes qui recevaient de l'huile de foie de morue n'exhibait de symptômes de faiblesse des pattes, tandis que tous ceux, sans exception, qui n'avaient pas reçu l'huile de foie de morue, contenaient des poussins qui ne pouvaient faire usage de leurs pattes ou qui accusaient des symptômes préliminaires de faiblesse.

En outre, à la fin de l'expérience, quinze poussins qui avaient complètement perdu l'usage de leurs pattes ont été retirés des différents groupes, mis dans une loge par eux-mêmes et nourris avec une ration contenant de l'huile de foie de morue. L'un de ces poussins était en si mauvais état qu'il pouvait à peine marcher, il paraissait très près de sa fin.

Au bout de trois jours, la plupart des poussins s'étaient beaucoup améliorés; vers le cinquième jour, ils paraissent être beaucoup mieux; vers le onzième jour ils étaient revenus à un état de santé normal, sauf le poussin déjà mentionné, et vers le quatorzième jour, ce dernier pouvait courir comme les autres. Ils ont alors été soumis à une ration régulière et tenus sous observation pendant trois mois; la faiblesse des pattes n'est pas revenue pendant ce temps et ils se sont développés d'une façon tout à fait normale.

Ces résultats ne font que confirmer les recherches précédentes faites sur cette ferme, nous nous en avons conclu que l'on peut prévenir ou guérir la faiblesse des pattes chez les poussins en cours de développement par l'emploi de l'huile de foie de morue.

George ROBERTSON, Adjoint à l'Aviculture du Dominion.



Les Bienfaits du Système de Clients Propriétaires des Utilités Publiques

Il y a dix ans, l'industrie de la lumière et du pouvoir électrique était contrôlée par un nombre de personnes relativement peu considérable. Aujourd'hui plus de deux millions (2,000,000) de personnes, — clients ou employés, — sont actionnaires de l'industrie électrique. C'est une preuve que le public apprécie la solidité d'un tel placement et fait bon accueil à l'offre de devenir co-propriétaires d'une industrie qui a réussi dans le passé et dont l'avenir s'annonce brillant.

Quelques-uns des avantages dont bénéficient les clients-actionnaires sont :

1. Le placement est fait pour un service local, et le capital ainsi obtenu sert à augmenter les revenus de la compagnie.
2. Les besoins croissants des différentes municipalités contribuent à l'expansion croissante de l'équipement nécessaire au service public, qui a un besoin constant de nouveaux capitaux.
3. La formation d'une corporation fermée et la neutralisation des petits détenteurs de parts est à peu près impossible dans une compagnie d'utilités publiques.
4. Un tel placement fournit aux individus l'occasion de prendre part et de s'identifier aux progrès et au développement de leur propre cité. Même si leurs économies sont modestes, ils ont la même chance de remplir un devoir patriotique, en proportion de leurs moyens, que les plus riches citoyens.
5. En raison de ses droits légaux comme détenteur de parts dans l'entreprise, le petit capitaliste a une voix dans le gouvernement et la direction des utilités publiques qui procurent à ses voisins et à lui-même les choses essentielles à leur confort; et de cette manière il peut aider à empêcher que ces utilités deviennent la proie de manipulations politiques et une source de lucre pour des politiciens sans scrupules.
6. La corporation d'utilités publiques qui offre ses actions et ses valeurs au petit capitaliste est pratiquement à l'abri des manipulations spéculatives, pour la raison que ses actions sont si éparpillées qu'il est presque impossible à un agitateur de persuader à un nombre suffisant de propriétaires d'actions de l'aider dans ses manœuvres frauduleuses. Le petit capitaliste peut donc être raisonnablement assuré d'une honnête valeur sur le marché pour ses actions, lorsqu'il y aura investi son argent.
7. La valeur de ce placement est bien connue dans le monde financier et par conséquent l'actionnaire désirant vendre ses actions peut aisément les vendre.
8. Plus le degré de propriété des utilités publiques par les citoyens de l'endroit sera élevé, plus la localité aura de chances de prospérer et de se développer.

The Shawinigan Water & Power Company

LE TRAITEMENT DES ESSAIS NATURELS

(Notes des fermes expérimentales.)
 "Un essaim d'abeilles vient de se poser sur un de mes arbres—Comment pourrais-je m'en emparer?"
 Si vous n'avez pas de ruche complète, contenant des cadres ou des feuilles entières de fondation, ou un rayon extrait, et il se sert d'un enfumoir, si cela est nécessaire.
 Pour empêcher l'essaim de déserter, on emploie souvent du convain ouvert, si l'on peut s'en procurer, ou l'on met un chasse-abeilles entre la planche de base et le corps de la ruche.
 Si l'essaim s'est posé sur une branche qui n'a pas d'importance, coupez la branche sans déranger les abeilles; portez-la à la ruche et secouez-la pour faire tomber les abeilles devant l'entrée de la ruche. Faites alors entrer les abeilles dans la ruche au moyen de quelques jets de fumée.
 Si cette branche ne peut être coupée, faites tomber les abeilles dans une boîte au moyen d'une brosse, par une secousse ou au moyen de fumée et videz cette boîte devant l'entrée de la ruche.
 Si l'essaim est conduit par une reine dont les ailes sont rongées, la façon de procéder est plus simple. Tandis que l'essaim est en l'air, on cherche la reine qui l'on trouvera dans l'herbe, à quelques pieds de l'entrée de la ruche, et on la mettra en cage. On transportera ensuite la vieille ruche à un nouvel endroit, on mettra à sa place une ruche complète déjà décrite et on emplira par-dessus les hausses à moitié remplies, sorties de la vieille ruche. On mettra la cage contenant la reine à l'entrée de la ruche et tout sera prêt pour l'essaim qui revient bientôt en quête de la reine. Lorsqu'un bon nombre d'abeilles sont entrées dans la ruche, on ouvrira la cage pour que la reine puisse entrer à son tour, puis tout ce petit monde se remet au travail avec une nouvelle ardeur.

A. H. W. BIRCH, Apiculteur.

LES EMPLOIS DU SARRAZIN

(Notes des fermes expérimentales.)
 Le sarrasin serait certainement plus cultivé si ses avantages étaient mieux connus. Il a une place tout indiquée parmi les récoltes générales de la ferme, il permet souvent d'accroître les recettes en complétant l'exploitation de la ferme plutôt qu'en remplaçant une autre récolte importante.
 Le sarrasin a une nature vigoureuse, qui le rend utile sous bien des rapports. C'est l'une des meilleures plantes que l'on puisse cultiver sur terre pauvre. Un autre avantage en sa faveur, c'est qu'il se sème généralement au commencement de l'été, lorsque les gros travaux du printemps sont terminés. Il n'y a peut-être pas de récolte qui exige aussi peu de travaux d'entretien; il est à peu près refractaire aux insectes ou aux maladies.
 En raison de sa pousse rapide, le sarrasin fait un excellent engrais vert, et, pour la même raison, tient tête aux mauvaises herbes. Le Service des céréales a constaté qu'en cultivant deux récoltes de sarrasin de suite et en les enfouissant à la charrue dès que les premières fleurs apparaissent, on peut presque invariablement maîtriser le chiendent.
 Pour l'apiculteur, le sarrasin est une plante d'excellent rapport, et quelques acres de cette récolte offrent une grande richesse de nectar pour les abeilles.
 Le rendement moyen du sarrasin varie de quinze à vingt boisseaux à l'acre, mais des rendements de trente-cinq à cinquante boisseaux à l'acre ont été récoltés dans des conditions très favorables. Les prix payés pour la semence ne varient pas beaucoup, et la demande est habituellement assez régulière.
 Le sarrasin exige un climat frais et humide, et la récolte met

de huit à onze semaines à mûrir dans les conditions ordinaires de température.
 Il s'accommode de presque tous les sols, pourvu qu'ils soient bien égouttés, mais ce sont les sols sablonneux ou légers qui lui conviennent le mieux. Il vient encore sur les sols légers et secs, mais il ne rapporte pas autant, surtout dans les périodes de sécheresse. Sur les sols riches et lourds, il est porté à verser et alors la récolte se manutentionne difficilement à la moisson. Il n'y a pas de perte de rendement pourtant si l'on cultive le sarrasin sur une bonne terre.
 Il existe trois variétés principales, généralement cultivées, mais celles que l'on trouve le plus souvent sont, le sarrasin à balle d'argent et le sarrasin japonais. La quantité de semence à employer varie de 1/2 boisseau à 1 boisseau et quart suivant le genre de sol sur lequel on sème. Les sols légers exigent plus de semence et les meilleurs soins. On sème généralement à partir du milieu de juin jusqu'au milieu de juillet; les semences plus précoces sont plus portées à brûler si une sécheresse se produisait pendant la floraison.
 On coupe la récolte dès que les premières graines sont tout à fait mûres, et la graine qui reste mûrit en vieillissant. La coupe se fait au moyen de la faux à rateau, et les gerbes sont disposées en longues moyettes jusqu'à ce qu'elles soient assez sèches pour être battues.
 On peut semer de la graine de méteil avec le sarrasin, ce qui augmente généralement beaucoup la valeur alimentaire de la paille. En fait, ces récoltes vont très bien ensemble; toutes deux poussent dans des conditions essentiellement semblables.

J. G. Carl Fraser, Céréaliste.

Venez visiter notre Librairie. Vous serez le bienvenus et vous aurez une idée de ce que nous avons en magasin.

Les enfants pleurent pour avoir le **CASTORIA DE FLETCHER**

LES ENFANTS EN SANTE SONT D'HEUREUX ENFANTS

L'enfant en santé est toujours un enfant heureux—c'est la nature du bébé d'être heureux et content. Mères, si vos tout petits sont maussades et revêches, et pleurent beaucoup, ils ne sont pas en santé—ils ont besoin d'un remède—quelque chose qui remettra leur estomac et leurs intestins en bon ordre, car les neuf-dixièmes de toutes les maladies de l'enfance proviennent d'un dérangement des intestins et de l'estomac. Un tel remède, c'est les Pastilles Baby's Own. Elles sont un doux mais un complet laxatif qui règle les intestins assainit l'estomac et chasse ainsi la constipation et l'indigestion, bannit les coliques; enraye les rhumes et les fièvres bénignes et rend le bébé heureux et en santé. Les Pastilles sont garanties être absolument exemptes d'opiums ou autres drogues dangereuses—elles ne peuvent pas faire de mal—elles font toujours du bien. Elles sont vendues par les marchands de remèdes ou par la poste à 25 cents la boîte de The Dr. Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

DEUX RECETTES PRECIEUSES

Les deux recettes savoureuses et pleines de goût que voici furent en outre trouvées très économiques :

Gâteau à un œuf
 1/4 tasse Lait St. Charles Borden dilué dans 1/4 tasse eau froide.
 1/4 tasse (à peine) huile végétale à friture.
 2-3 tasse sucre.
 1 œuf.
 1 1/2 cuillerée à thé sel.
 1 1/2 cuillerée à thé poudre à pâtisserie.
 1 1/2 tasse farine tamisée.
 1/2 cuillerée à thé vanille.
 1/2 cuillerée à thé essence de citron.
 Battez l'œuf en neige et mettez-le en crème avec le sucre, le lait et les essences. Mélangez le lait dilué avec l'huile à friture. Tamisez ensemble les ingrédients secs et ajoutez-les au premier mélange, en alternant avec le lait. Battez bien et mettez dans un moule foncé de moyenne grandeur; saupoudrez le dessus d'amandes pilées, de raisins hachés ou de noix de coco. Faites cuire trente minutes à four modéré.

Gâteau aux fraises
 2 tasses farine.
 2 cuillerées à thé poudre à pâtisserie.
 1 cuillerée à thé sel.
 2 cuillerées à soupe comblées beurre.
 2 cuillerées à soupe comblées sucre granulé.
 1 tasse lait St-Charles Borden non dilué.
 Tamisez ensemble les ingrédients secs. Frottez-y le beurre comme pour une croûte de tarte, ajoutez le lait et battez le mélange qui doit être très ferme avec une cuiller. Mettez au four vingt minutes dans un moule oblong. Tranchez le gâteau avec un couteau chauffé, beurrez sur les deux côtés et réunissez-les avec deux pintes de fraises préalablement coupées en petits morceaux, sucrées et qui'on a laissées reposer avant d'en garnir le gâteau.

De \$50 à \$5,000
 PAR AN POUR LA VIE
 C'est ce que donne une seule vieillesse de **CONSERVATION CANADIENNE**

Il n'y a point de meilleur placement possible pour toute la vie. Responsable de trouver de meilleurs placements. Cette route est exempte de tous impôts. Elle est exempte de tout impôt fédéral. Elle n'est nullement affectée par la baisse des valeurs. Le contrat sera remplacé s'il est perdu, volé ou détruit. Il n'est pas besoin d'aucun examen médical. Tous personnes résidant ou domiciliées en Canada ayant au moins 5 ans peut en acheter. Deux personnes quelconques peuvent en acheter conjointement. Les patrons peuvent acheter pour leurs employés—les commissions d'écoles pour leurs instituteurs et institutrices—les paroissiens pour leurs pasteurs.

Pour avoir le prospectus brochure et tout autre renseignement que l'on désire, s'adresser au maître de poste local, ou bien écrire, en français, à S. T. Barthelemy, Directeur, 100, rue St-Jacques, à Québec. Mentionner votre âge et votre dernier anniversaire de naissance et votre sexe.

A.-G. Letourneau

Marchand de Ferronneries et de Carrosseries

Fournitures et Outils de toutes sortes pour Voituriers, Menuisiers et Forgeons, Vitres, Peintures, Vernis, Huiles, Etc., Etc

Clôtures et Broches de toutes sortes.

Visites et Correspondances sont sollicitées.

VICTORIAVILLE, P. Q.

CONSERVEZ DES ŒUFS POUR L'HIVER

AU MOIN DES EXCELLENTS

COMBINES BARRAL

D'UN EMPLOI FACILE, CERTAIN ET PEU COUTEUR

Comment Conserver les Œufs?

Voilà une question qui intéresse les ménagères. Il y a plusieurs procédés en usage : le "Water Glass," ou silicate de sodium soluble; l'eau de chaux. Mais le plus recommandable, comme le plus simple et d'emploi plus facile, est certainement le "Combiné Barral," qui se présente sous la forme d'un disque solide de six centimètres de diamètre et constitue une dose pour 100 œufs.

Les "Combinés Barral" se vendent par étuis de cinq, propres à traiter 500 œufs, ou à l'unité.

FRERE WILFRID, Régisseur, La Trappe, Oka.

Toutes les ménagères et fermières prévoyantes font, pendant l'été, des confitures et des cornichons; cela est fort bien, mais ce qu'elles doivent faire surtout, ce sont des provisions d'œufs pour l'hiver, lorsque les poules ne pondent plus et que les œufs sont devenus rares et chers. Ce procédé de conservation est vraiment économique puisqu'il permet de conserver frais des œufs achetés à 25 et 30 cents, la douzaine, pour les manger ou les vendre 8 ou 10 mois après, quand ils valent 50 et 75 cents la douzaine. C'est du 100 pour 100 en une demi-année. Circulaire gratis.

Prix du Combiné, 52 cents ou un étui de cinq Combines \$2.00 par la maille.

OCTAVIEN ROLLAND.
 Boîte Postale 2363, Montréal

Dépôt pour le Gros et le Détail à
 La Librairie de "L'UNION," Arthabaska, P. Q.

PORTRAIT DU PAPE PIE XI

Nous avons réussi à nous procurer des copies du portrait officiel de Sa Sainteté le Pape Pie XI : grandeur 16x20 pes. Économique à encadrer et peu encombrant sur le mur.

Prix l'unité : 25 sous.

Chaque famille ne devrait-elle pas tenir à posséder le portrait du chef auguste de la chrétienté?

S'ADRESSER A
 La Librairie de "L'Union"
 ARTHABASKA, P. Q.

A VENDRE

Une ferme située sur la route nationale à l'extrémité du village de Princeville, contenant 6 arpents de largeur sur 37 de profondeur dont 24 arpents en culture de première classe, terrain haut. La balance en bois de construction tels que sapins, épinettes.

Bâtisse de briques, couverture métallique, grange et écurie, 127 pieds de longueur, shed, hangar, porcherie, bergerie, etc., etc., ainsi que tout l'agrès de culture au complet et voitures de promenades, etc. Prix sur demande.

S'adresser à
 P. LACHANCE,
 Princeville.
 15 mars—J.n.o.

Vu le nouveau règlement adopté par les banques à l'effet de n'accepter au pair aucun chèque venant de l'extérieur, nous prions nos clients et abonnés de payer leurs comptes par mandats ou bons de poste.

AVIS AUX ABONNES DES ETATS-UNIS

A PARTIR D'AUJOURD'HUI, TOUS NOS ABONNES DES ETATS-UNIS QUI N'AURONT PAS PAYE LEUR ABONNEMENT A "L'UNION DES CANTONS DE L'EST, VERRONT LEUR NOM RETRANCHE DE LA LISTE DES ABONNES ET LEUR COMPTE MIS EN COLLECTION, ENTRE LES MAINS DE NOS COLLECTEURS AMERICAINS.

DAMES demandées pour couture facile et légère chez elles; travail de loisir ou permanent, bon salaire, travail envoyé à n'importe quel endroit, frais payés. Timbre pour détails. NATIONAL MANUFACTURING Co., Montréal, P.Q.

Nous avons en vente à la Librairie de "L'Union," le "Combiné Barral" pour la conservation pendant un an des œufs. Prix 50 cts le morceau pour 100 œufs.



Inspection des Etablissements Industriels et Edifices Publics

L'Inspection des Etablissements Industriels et des Edifices publics relève du ministère de l'Arrière-Pensée et du Travail du Québec. Le lieutenant-gouverneur, le ministre S. Sylvestre, sous-ministre, Alphonse Gagnon, secrétaire.—Bureau de Montréal, 9 rue St-Jacques. Louis Guyon, inspecteur en chef; James Mitchell, inspecteur; O. J. Monday, inspecteur; J.-E. Deslauriers, L.-O. Guyon, L.-E. Régner, A. Robert, inspecteur des Fondries; Mlle Louise King, inspectrice; Mlle Clémentine Clément, inspectrice.—Bureau de Québec: ministre de l'Arrière-Pensée et du Travail; P. J. John, inspecteur; Sam Desrochers, inspecteur; Jos. Guillaume, inspecteur des fondries; Mlle Eugénie Lemieux, inspectrice. R.-H. Goolley, inspecteur pour le district des Cantons de l'Est, Coaticook.

EXTRAIT DE LA LOI ET DES REGLEMENTS

3021. Les établissements industriels, visés dans l'article précédent, doivent être construits et tenus de manière à assurer la sécurité du personnel; et ceux qui contiennent des appareils mécaniques, les machines, mécanismes, appareils de transmission, outillage et engins doivent être installés, entretenus dans les meilleures conditions possible pour la sécurité des travailleurs.

2. Ils doivent encore être tenus dans les meilleures conditions possibles de propreté; offrir un éclairage et une circulation d'air suffisants pour le nombre des employés; présenter des moyens efficaces d'expulsion des poussières, produits au cours du travail, ainsi que les gaz à vapeur qui s'y dégagent et des déchets qui en résultent; offrir en un mot tous les conditions de salubrité nécessaires à la santé du personnel, tel que requis par et conformément aux règlements faits par le conseil d'hygiène de la province de Québec avec l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil.

3023. Dans les établissements classés comme dangereux, insalubres ou incommodes par un lieutenant-gouverneur en conseil, l'âge des ouvriers ne doit pas être moindre de seize ans pour les garçons et dix-huit ans pour les filles et les femmes.

2. Dans tous les établissements autres que ceux indiqués dans le paragraphe précédent, l'âge des ouvriers, que ce soit des garçons ou des filles ne doit pas être moindre de quatorze ans.

3. Le patron de l'enfant ou de la jeune fille doit, s'il en est requis, présenter à l'inspecteur un certificat d'âge, signé des parents, du tuteur ou des autres personnes ayant la garde ou la surveillance de l'enfant ou du jeune fille ou l'opinion écrite d'un médecin à ce sujet.

L'inspecteur peut exiger que ce certificat soit vérifié au moyen d'un affidavit.

3024. Un nouvel examen des enfants ou filles déjà admis dans l'établissement peut être fait à la demande de l'inspecteur, par un des médecins hygiénistes ou par tout autre médecin, et sur l'avis de tel médecin, l'emploi est suspendu jusqu'à ce que l'inspecteur soit satisfait de la situation.

3024a. Tout patron qui emploie un enfant ou une jeune fille au-dessous de seize ans employé dans un établissement industriel et qui ne sait ni lire ni écrire, ou qui ne peut continuer d'être ainsi employé jusqu'à ce qu'il ou qu'elle sache lire et écrire, inculquer continuellement une école du soir de la municipalité où elle réside, s'il y en a une, au moins un patron ne doit admettre de jeune garçon ou de jeune fille dans son établissement, sans s'être assuré que le jeune garçon ou cette jeune fille sait lire et écrire, ou suivant le cas, sans un certificat du directeur, ou autre instituteur en charge de cette école du soir, attestant que ce jeune garçon ou cette jeune fille fréquente à titre scolaire. Ce certificat doit être conservé dans l'établissement, et montré à l'inspecteur chaque fois qu'il en fait la demande.

3024b. Tout patron qui néglige de se conformer à l'une ou plusieurs des exigences de l'article 3024a, encourt pour chaque offense une telle pénalité édictée par l'article 3027.

DES DEVOIRS GENERAUX DES CHEFS D'ETABLISSEMENTS.

3027. Tout chef ou patron d'établissement visé à l'article 3020, doit se conformer aux prescriptions qui le concernent et notamment doit :

1. Transmettre à l'inspecteur un avis par écrit indiquant son nom et son adresse, le nom de l'établissement, l'endroit où il est situé, l'espèce d'industrie exploitée, la nature et la quantité de la force motrice qui est employée.
2. Ce avis doit inclure le domicile de la personne tenue ou blessée ou l'endroit où elle a été transportée afin de permettre à l'inspecteur de faire l'enquête que lui prescrit la loi à ce sujet.
3. Tenir des registres où sont écrits :
 a) Les noms, âges et lieu de résidence des enfants, garçons, filles ou femmes qu'il emploie, quand le lieu de la résidence est dans une municipalité dans laquelle les maisons sont numérotées la rue et le numéro.

Les enfants pleurent pour le CASTORIA

de Fletcher
Le Castoria de Fletcher est un remède uniquement préparé pour les bébés et les enfants. Une nourriture spéciale est donnée aux enfants. Il importe davantage de leur donner des remèdes préparés spécialement pour eux. Les remèdes pour adultes ne conviennent pas aux enfants. C'est précisément le besoin d'un remède pour les maladies ordinaires des enfants et des bébés qui fut cause de la découverte du Castoria, après de nombreuses années de recherches, et aucune des propriétés qui lui sont attribuées n'a pas été prouvée réelle au cours des 30 années que ce remède est en vente.

C'est qu'est le CASTORIA

Le Castoria est une substitution sans danger pour l'huile de ricin, le parégorique, les "gouttes" et les sirops calmants. Il ne contient ni opium, ni morphine, ni aucun autre narcotique. Depuis plus de 30 ans, cette préparation est en usage pour le traitement de la constipation, la flatuosité, la colique et la diarrhée. Il soulage la fièvre qui résulte des troubles de l'estomac parce qu'il régularise les fonctions de cet organe, assurant ainsi un sommeil sain et naturel. C'est le remède par excellence des enfants—l'ami des mères.

Le véritable **CASTORIA** porte la Signature de *Chas. H. Fletcher*.
En Usage Depuis plus de 30 Ans.
THE CENTAUR COMPANY, NEW YORK CITY.

UN VOYAGE QUI EST UN BIENFAIT

Tout le monde peut bénéficier du voyage de la "Liaison Française" qui se fera du 3 au 22 juillet prochain par convoi spécial du Chemin de fer National du Canada et qui plus est, tout le monde peut en faire bénéficier d'autres. Outre les avantages et les connaissances personnelles qu'un canadien-français peut retirer d'une visite à travers le Canada, en suivant les membres de la "Liaison française", qui sont donnés pour mission d'empêcher l'émigration des nôtres et d'aider au rapatriement des franco-américains, il collabore de façon agréable à une entreprise nationale.

Le prêtre, l'étudiant, le professionnel, l'homme d'affaires ont intérêt à s'instruire des choses du Canada-Français et ils accomplissent une œuvre patriotique en contribuant à établir "la liaison" entre la vieille province de Québec et les groupes des nôtres établis dans les régions neuves.

Au cours de son prochain voyage la "Liaison française" traversera six provinces. Elle visitera l'Abitibi, le nord ontarien, les trois provinces des prairies, et la Colombie-Britannique. Des arrêts seront faits à Senneterre, Amos, LaSarre, Cochrane, Moonbeam, Kapuskasing, Sainte-Anne des Chênes, Winnipeg, Hoey, Prince Albert, Lac au Canard, Rosthern, Légal, Edmonton, Hamloops, Vancouver, lac Sainte-Anne, Saint-Albert, Saskatoon, Regina, Gravelbourg et Badville.

De plus les excursionnistes s'arrêteront à Minaki, une haute des anciens coureurs des bois, à Jasper Park, le plus grand parc national où ils pourront admirer quelques unes des monts les plus grandioses de la chaîne des Rocheuses, et à Rivière à la plume, un autre endroit historique et très pittoresque.

Au point de vue touristique le grand attrait est surtout la traversée des Montagnes Rocheuses, et leurs admirables paysages. Les membres de la "Liaison française" verront le Mont Edith Cavell, le Mont Robson, le plus haut pic de la chaîne canadienne, le Lac à l'Original, qui rappelle le lac de Brienz, en Suisse, les rivières tumultueuses de la Colombie Britannique qui coulent entre deux rangées de montagnes couvertes de neige, et, rendus à Vancouver, ils pourront visiter ces merveilles de la côte du Pacifique: Stanley Park et le Canyon Capilano.

Il ne reste qu'un mois à peine avant le départ de la "Liaison française" et l'on ferait sagement de s'enquérir des conditions, réclément très avantageuses, et des autres détails, en s'adressant à M. l'Abbé J. A. Ouellette, 353 rue Craig Ouest, Montréal, ou à M. l'Abbé A. S. Deschênes, 565 rue Saint-Jean, Québec. Une brochure-programme est envoyée sur demande.

SERVICE ELECTRIQUE NON-COMPETITIF

Des compagnies plus considérables sont nécessaires. Meilleur service et taux moins élevés.

Il n'y a pas de doute que vous avez dû remarquer dans toutes les villes qu'il y a un grand nombre d'épiceriers, de marchands de nouveautés, de manufacturiers qui produisent ou vendent le même article. Vous savez aussi probablement qu'il n'y a qu'un seul aqueduc, qu'un seul compagnie de gaz, qu'une seule de tramways, qu'une seule compagnie d'éclairage, qu'une seule compagnie de téléphone qui fournissent le service à une section particulière de la ville. Vous avez peut-être songé que ce n'était là qu'un accident sans penser aux raisons fondamentales qui en étaient la cause.

Les épiciers, les manufacturiers vendent ou fabriquent le même article que leurs concurrents et ils les offrent en vente aux habitants qui vivent dans leur localité. Un homme qui désire acheter une poche de farine ou d'autres épiceries a le choix dans une douzaine ou plus d'endroits pour faire son emplette. Mais s'il veut appeler un ami au téléphone, ou s'il désire faire une promenade en tramway, ou éclairer sa maison à l'électricité il ne peut recevoir ce service que d'une compagnie d'utilités publiques qui en fournit dans les environs ou dans sa ville.

En règle générale plus il y a d'épiceriers dans une ville ou de manufacturiers qui fabriquent le même article, plus les prix de ces épiceries ou de ces articles seront bas. La raison c'est que chaque épicier ou manufacturier fixe son prix aussi bas que possible, lui permettant de faire un profit suffisant afin de retourner ou d'attirer la clientèle. Ces réductions de prix entre marchands s'appellent compétition.

Si tel est le cas, pourquoi ne serait-il pas désirable d'avoir plusieurs tramways circulant dans la même rue, une douzaine ou plus de réseau de téléphone dont les fils couvriraient le même territoire, et plusieurs compagnies d'éclairage électrique fournissant l'énergie électrique à la même section? S'il en était ainsi est-ce que les

taux des services d'utilités publiques ne pourraient pas être diminués par la compétition, de même que les prix des épiceries sont plus bas parce qu'il y a plusieurs épiciers qui les offrent en vente? Non, et cela pour plusieurs raisons.

La première et la plus sérieuse raison est une raison d'économie. Dans le cas des utilités publiques, les concurrents auront exactement un effet contraire de la compétition dans les affaires ou "des les industries. Au lieu d'apporter une diminution des taux ils les augmentent considérablement si on permet aux services d'utilités publiques de faire des profits suffisants qui leur permettent de continuer leur exploitation.

Comment expliquer cela? C'est parce que dans le cas d'une épicerie ou d'une manufacture la majeure partie du capital est transformée en marchandises ou en articles destinés à la vente au lieu d'être employée pour du matériel et des usines.

La plupart des maisons d'affaires ou des industries tournent leur capital 1 et 5 fois par année. Les compagnies d'utilités publiques ne tournent leur capital que tous les 1 ou 5 ans. En d'autres mots dans les affaires ordinaires la majeure partie de l'argent est investie dans la marchandise qui est vendue rapidement et cet argent sert de nouveau à acheter de nouvelle marchandise.

Pour les compagnies d'utilités publiques l'argent est investi pour du matériel, qui, dans ce cas veut dire des usines génératrices, des conduites, des lignes de transmission et des transformateurs, avec aussi le personnel nécessaire pour maintenir et exploiter le service. Le coût du matériel, comme nous l'avons dit précédemment, représente 1 ou 5 fois les revenus bruts annuels provenant de la vente de l'énergie électrique. Si une autre compagnie d'énergie électrique s'installait pour couvrir le même territoire, il lui en coûterait autant que pour le premier système et la clientèle serait divisée entre les deux compagnies, ce qui diminuerait les revenus annuels de chacune à seulement un huitième ou un dixième du montant investi au lieu d'un quart ou un cinquième comme à présent.

Alors, afin que les deux compagnies puissent faire des profits raisonnables dans ces conditions il deviendrait nécessaire de charger le double des taux présents au client au lieu de les réduire.

Franchises
On donne généralement à une compagnie d'utilités publiques le droit exclusif d'exploitation dans un territoire désigné pour les raisons que nous venons de signaler. L'opinion publique et la loi reconnaissent qu'il est nécessaire qu'une compagnie d'utilités publiques n'ait pas de concurrent qui lui permette de fournir ses services à des taux raisonnables. Bien qu'il ne soit pas profitable qu'une compagnie d'utilités publiques rivale soit formée et s'installe dans le territoire bien couvert par une autre compagnie d'utilités publiques pour les raisons mentionnées ci-dessus, la loi sagement reconnaît la nécessité d'empêcher la création de compagnies rivales, mais elle aide le public en ne permettant pas le doublement de service.

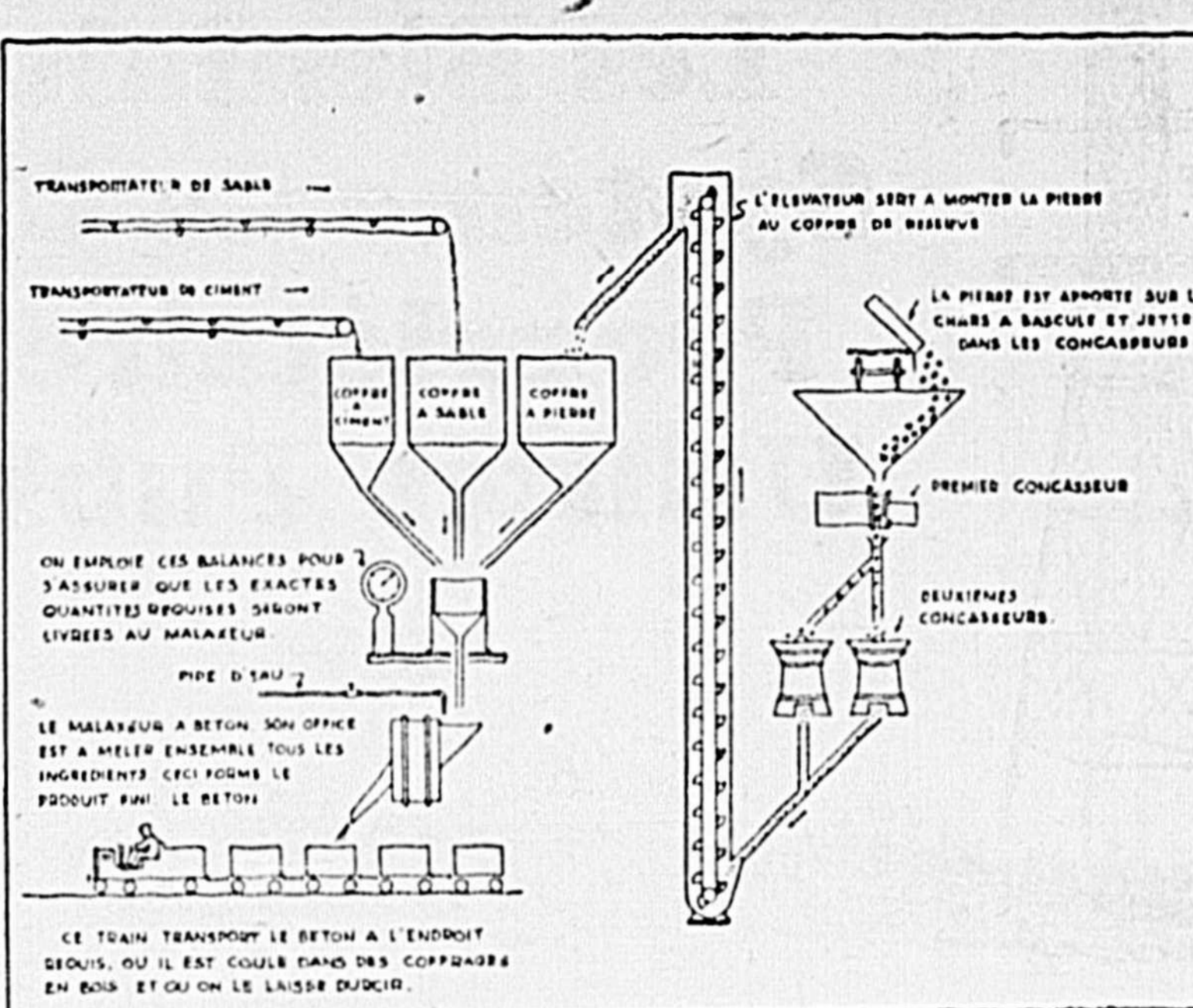
C'est par une franchise que les compagnies d'utilités publiques obtiennent de la ville, d'un comté ou du gouvernement qui leur permet de s'installer et de construire ses usines et de les exploiter. Quelquefois ces franchises sont données par les villes ou les comtés, mais aussi elles sont quelquefois vendues à des compagnies d'utilités publiques conformément à une réglementation locale. Ces franchises permettent aux services d'utilités publiques de faire l'exploitation pendant un certain nombre d'années ou pour une période indéfinie. Les franchises sont rédigées de façon à définir les services que les compagnies d'utilités publiques doivent donner.

Les relations de la ville et des compagnies d'utilités publiques sont aussi définies clairement et dans tous les détails. La compagnie d'utilité publique promet de donner au citoyen du district dans lequel elle fait son exploitation un service défini qui augmente largement la valeur de la propriété dans le district et accommode les citoyens.

En outre la cité bénéficiera des taxes qu'elles seront requises de payer. En retour la ville s'engage généralement à ne pas accorder à d'autres compagnies d'utilités publiques les droits d'exploitation dans les limites prescrites aussi longtemps que le service est satisfaisant et que le taux sont raisonnables.

Employez les SCIES SIMONDS
La trempe des dents leur permet de conserver longtemps leur fil tranchant
SIGNED CANADA SAW CO. LIMITED
VANCOUVER MONTREAL ST-JEAN, N.B.

L'Usine en Béton

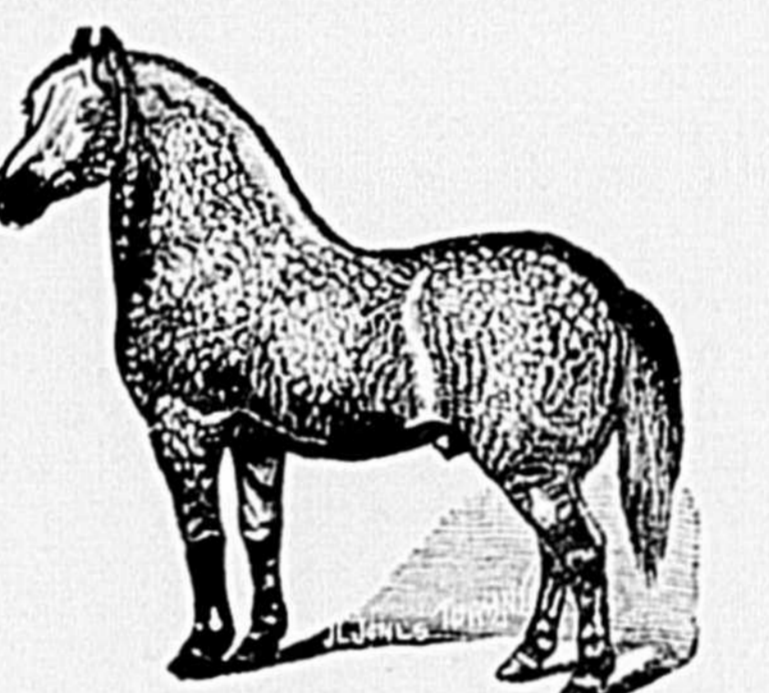


Dans toutes les constructions modernes, le béton est beaucoup employé pour les fondations et dans plusieurs cas pour la construction des bâtisses mêmes. Les barrages modernes ainsi que la majorité des usines génératrices sont construites de béton renforcé par des barres d'acier qui les aident à soutenir une plus grande pression. Le béton est fait de certaines quantités de sable, de pierres écrasées, de ciment et d'eau bien mêlés ensemble. L'illustration ci-dessus vous en expliquera le procédé. Afin de vous donner une idée de la quantité énorme de matériel requis pour faire le béton dans l'usine génératrice de La Gabelle, nous vous dirons que si tout ce matériel était transporté sur un train, par fret, lorsque l'engin arriverait à La Gabelle, le dernier wagon serait cinq fois plus loin que Trois-Rivières, c'est-à-dire à soixante-trois milles.

Les écoliers sont priés de conserver cette annonce, pour y référer en rapport avec le concours de composition.

Shawinigan

Fournit un Service Supérieur
Série d'Écoliers—No. 19



CHEVAL REPRODUCTEUR

M. Joseph Marcotte, de Saint-Norbert, annonce au public qu'il a encore son étalon Belge, non Grégory, pesant 1800 livres. Il est primé par la Société d'Agriculture du comté d'Arthabaska; il sera à son écurie pour l'année 1925. Les conditions sont les suivantes: \$10.00 pour les membres de la Société d'Agriculture et \$12.00 pour ceux qui ne font pas partie de la société. Je ne serai responsable d'aucun accident qui pourra arriver aux juments.
JOSEPH MARCOTTE, St-Norbert.

A Vendre

Une bonne Maison avec terrain située sur la grande rue, près des manufactures à Warwick.

Aussi une Fromagerie située à 2 1/2 milles de Tingwick. S'adresser à
M. J.-E. FOUQUETTE, Tingwick, P. Q.

6 mars j n o

AUTOMOBILE A VENDRE

Un vendre, un automobile "Dodge" en parfaite condition. S'adresser à
J. E. ALAIN, gérant, Victoriaville Furniture Ltd., Victoriaville, P. Q.

30 avril.—j.n.o.

Canada Province de Québec District d'Arthabaska No 119 Napoléon Gingras, marchand, de Rivière Noire, Demandeur, Paul Fortier, aut. de Rivière Noire, et maintenant de la ville de Sanford, dans l'état du Maine, l'un des Etats Unis d'Amérique, Défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans les mois. Arthabaska, 9 juin 1925. MARCEAU & PICHÉ, P. C. S. Napl Laliberté, Avt du demandeur.

AVIS A NOS ABONNES

Vu le nouveau règlement adopté par les banques à l'effet de n'accepter au pair aucun chèque venant d'extérieur, nous prions nos clients et abonnés de payer leurs comptes par mandats ou bons de poste. A l'avance nous remercions tous ceux qui voudront bien tenir compte de ces petits détails.

LISEZ CECI: LISEZ CECI: Les violonistes trouveront à notre Librairie des cordes de violon lettre G.D.A.E. Nous vendons aussi du papier vitrail, espèce de papier coloré pour les fenêtres de chambres de bain, portes d'entrée, etc. Ce papier laisse passer la lumière tout en ne permettant pas de voir à l'intérieur des maisons. Nous avons les patrons les plus jolis.

A VICTORIAVILLE DEUX DANS UN



La Pharmacie du Dr J.-P.-H. Massicotte

Est maintenant combinée avec le Magasin de Vaisselle et de Tapissierie dans le Magasin de Vaisselle, où vous pouvez vous procurer comme auparavant tout ce que vous désirez en fait de Progues, Remèdes Patentés, Articles de Toilette, Poudre et Parfum, Chocolats, Cigars et Cigarettes, Articles de Librairie, Papier à Lettres, Tapissieries, Argenteries, Porcelaine, Verre taillé, Ivoire et Tortoise, Aluminium, Granit, Vaisselle de toutes sortes, Services à diner, etc., etc., etc.

J.-P.-H. MASSICOTTE, PROP. VICTORIAVILLE.

SANTAL MIDY
Soulage promptement et sans danger le CATARRHE de la VESSIE et ses suites. Les Capsules MIDY sont le seul remède efficace. En vente dans toutes les pharmacies des Etats-Unis et de l'Étranger.



SAISON 1925

SEN. S. No 12069. J'ai le plaisir d'annoncer au public que j'ai acheté un magnifique étalon Percheron enregistré, âgé de 3 ans, de couleur noire, pesant 1700 livres. Ce percheron est un très beau cheval reproducteur qui ne manquera pas de plaire aux amateurs de beaux chevaux. Sen. S. est primé par la société d'Agriculture du comté et sera gardé aux écuries de son propriétaire.

Les conditions sont les suivantes: \$10.00 pour les membres de la Société d'Agriculture et \$15.00 pour ceux qui ne font pas partie de la société. Je ne serai responsable des accidents qui pourraient arriver aux juments.
F. X. LABBE, Victoriaville.

Téléphone Local. Ne manquez pas de venir voir le beau Percheron noir acheté aux Etats-Unis. 16 avril.—3 m.

Nous venons de recevoir des meilleures manufactures de Montréal, Toronto et des Etats-Unis, un bel assortiment de Tapissierie, dans des différents patrons, que nous vendons à notre Librairie, à des prix défiant toute compétition. Venez nous voir.

HOTEL Manoir Victoria

NOUVEAU ET MODERNE Victoriaville, P. Q.

M. Ovide Talbot, vient de faire de grandes améliorations à son hôtel; il contient 35 CHAMBRES. Eau chaude et froide, dans chaque chambre, à la disposition du public voyageur. Service de première classe. Le public est cordialement invité d'aller le voir.

J.-O. TALBOT, Propriétaire.

11 sept.—J.n.o.

Albert Bergeron

Entrepreneur de pompes funèbres, Embaumeur diplômé du Collège d'embaumement du Dominion ARTHABASKA, P. Q. 29 janvier 1925—1 an.

DEFENSE D'AVANCER

Je ne serai responsable d'aucune dette qui pourra être contractée ou faite en mon nom sans une autorisation écrite de ma main. PATRICE THERRIEN, 5ème rang, St-Norbert. 14 mai.—1 m.

Grande Terre à Vendre

Située à St-Albert de Warwick, à 2 1/2 milles du village de St-Albert et à 5 milles de Victoriaville. Cette terre contient 280 acres, dont 230 en culture et la balance en bois de commerce. 125 acres sont en belle terre de Pointe.

Deux maisons avec dépendances, quatre granges avec écuries, lait, moulin à vent pour fournir l'eau dans toutes les bâtisses. Environ 40 arpents de labour de fait. Roulant d'Agriculture, consistant en machines agricoles, etc., etc.

Aussi 40 bêtes à cornes, 4 chevaux, voitures, etc., etc. Cette terre pouvant faire deux établissements, pourra être vendue séparément ou tout d'un lot. Une personne peut acheter que le terrain s'il le veut, au goût de l'acheteur.

S'adresser à HENRI LEVASSEUR, Contracteur, Victoriaville, P. Q.

A VENDRE

Bon poste de commerce, grande écurie de louage et grand terrain situé dans le centre du Village de St-Albert. Le tout en parfait ordre. A vendre. Bonnes conditions. S'adresser à H. H. GUAY LTEE, Victoriaville, P. Q.

TELEPHONES: Bureau: Bell, Beauce, Beaudoin No 2 Résid.: Bell, Beauce, Beaudoin No 104

Tancrede Beaudoin SYNDIC AUTORISE Comptable et liquidateur de faillites

Compétence et diligence apportées dans le règlement de compromis entre débiteurs et créanciers. ST-JOSEPH, Co. BEAUCE P. Q.

AVIS A NOS ABONNES

NOUS PRIONS INSTAMMENT NOS ABONNES QUI NOUS DOIVENT DES ARRÉRAGES DE VOULOIR BIEN S'ACQUITTER EN NOUS FAISANT TENIR LEURS REMISES PAR LA POSTE OU AUTREMENT. POUR CHACUN D'EUX, CES SOMMES SONT MINIMES, MAIS UNIES ELLES FORMENT UN MONTANT ASSEZ CONSIDERABLE DONT NOUS AVONS BESOIN.

NOUS AVONS DEJA MIS EN COLLECTION QUELQUES COMPTE ET NOUS CONTINUERONS A EPURER NOS LIVRES EN CONFIAUT A NOS AVOCATS LE SOIN DE NOUS FAIRE PAYER PAR CEUX QUI RESTENT TROP LONGTEMPS SOURDS AUX DIVERS APPELS QUE NOUS LEUR AVONS DEJA FAITS.

Canada Province de Québec District d'Arthabaska No 81 François J. LaBèche, Ju village de Warwick, médecin, Demandeur, Edward Kane, ci-devant de 7-to-Séraphine, et maintenant de lieux inconnus, Défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans les mois. Arthabaska, 18 mai 1925. MARCEAU & PICHÉ, Laliberté & Marchand, G. C. M. Avts du Demandeur.

Si vous avez un membre de votre famille, ou des parents qui meurent, n'oubliez pas de faire imprimer des cartes mortuaires sur lesquelles sont imprimées de belles prières, pour distribuer à vos parents et vos amis.

A VENDRE

Une belle propriété de 75 x 200 pieds de profondeur, bâtie en briques, en 1921. Située sur la principale rue dans le village de Princeville à 400 pieds du chemin de fer, avec deux magasins et deux loyers en bas et en haut, aussi hangar à bois et écurie.

Rapportant \$720.00 par année, de loyer. A vendre à un prix très bas et à bonnes conditions.

S'adresser à PHILIPPE LACHANCE, Princeville.

28 sept.—J.n.o.

ARMAND VANISHING CREAM AND COLD CREAM
are as necessary to the skin and complexion as rain and sun to a flower. Clear, radiant coloring, soft, fine texture, absence of blackheads, enlarged pores, etc.—these are rewards for the consistent use of Armand Creams, according to directions.
Pharmacie de Victoriaville Dr J.-P.-H. Massicotte, Victoriaville, P. Q.
Jars, 50 cents. Tubes, 25 cents.



A VENDRE A BON MARCHÉ

Un Secrétaire-Bibliothèque et un sofa. S'adresser à R. GUAY, Victoriaville.

12 février.—j. n. o.

A VENDRE

Calco (engrais chimique) en sac de 160 lbs. Plâtre, en sac de 100 lbs. 2 pompes à Gazoline avec tank (seconde main). (Spring beds) tapis et prélatrs (seconde main). Voiture de charge (seconde main), Harnais double et simple. 1 Truck automobile de 2 tonnes. 2 parts de Téléphone Local. S'adresser à HOTEL BERNIER, Victoriaville.

12 février.—j. n. o.

Aux Automobilistes

Nous avons en vente à notre librairie "Quebec Official Tour Book", édition 1925. Ce guide est très utile, il est bilingue et contient les détails complets des routes pour automobiles dans la Province de Québec, l'est d'Ontario, une partie des Provinces Maritimes, ainsi que les principaux points de la Nouvelle-Angleterre et New-York, etc.

Il forme un beau volume de 330 pages sur papier de luxe, illustré de Gravures et cartes, élégamment relié avec titre doré. Prix: \$2.50. L'édition de 1924 s'est vendue dans l'espace d'un mois après avoir été publié. S'adresser à La Librairie de "L'Union", Arthabaska, P. Q.

Un des Fameux Produits VICTORIA

Tomates VICTORIA BRAND

VICTORIA

Demandez à votre épicer LA MARQUE VICTORIA

CAFÉ THÉ HOMARD TOMATES ESSENCES SAUMON POIS FRANÇAIS SOLEIL FÈVES POIS ÉPICES CATSUP VINAIGRE OLIVES

Empaquetage Soigné

Qualité Supérieure

Portant la Garantie de LAPORTE-MARTIN, LIMITÉE MONTRÉAL ET OTTAWA

Il y aura des représentations de chars allégoriques nombreux, des discours, messe, sermon.

—Il y a eu une assemblée de citoyens pour former un Club de Base-Ball. Il s'agissait de réorganiser les fragments de l'ancien Club qui ne tenait plus. Voici les noms des officiers : Président, M. J. D. Gagné, Vice-président, M. Alphonse Letarte, Directeurs, MM. J. O. Beauchemin, W. Jutras, J. B. Drouin, Ed. Bourbeau, W. Lesnard, Albéric Houle, Damien Serré, Gérant et secrétaire, M. Omer Serré. Le nouveau Club va voir à l'organisation de manière à nous donner de belles parties et de belles victoires, comme les années passées.

—L'exposition de la région aura lieu en septembre, les 22 et 23. Il est temps d'en parler.

—On dit que le conseil a souscrit cent dollars pour le base-ball.

—Nos institutions éducatives sont fermées pour deux mois.

—Belle Balance DAYTON à vendre. S'adresser au bureau de M. Auguste Bourbeau. Aussi deux bonnes automobiles, en bon ordre.

—Lundi matin en notre église paroissiale, a été béni le mariage de Mlle Yvonne Mathieu, fille de M. et Mme Adèle Mathieu, de notre paroisse, avec M. Maurice Falardeau, fils de M. et Mme Johnny Falardeau. M. Mathieu servait de témoin à sa fille, et M. Falardeau à son fils. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Autant, qui a officié à la messe. Le chant a été bien rendu par Mme Ernest Auger, Mlles Simone Audet et Isabelle Poudrier, par MM. J. M. Ferland, dentiste, Roméo Nadeau et J. H. Tétreau. M. Ulrich Allaire a joué un beau morceau de violon, avec accompagnement d'orgue, par Mlle Simone Audet. Immédiatement après la cérémonie le déjeuner des noces a eu lieu chez le père de la mariée. A midi les époux prenaient le train express à destination de Québec et New-York.

La mariée a reçu de nombreux et riches cadeaux. Nous offrons nos félicitations à l'heureux couple et nos souhaits de bonheur.

—M. Johnny Falardeau, qui a été 17 ans au service de la compagnie du chemin de fer du Grand Tronc, et depuis quelques années, du chemin de fer Canadien National, a pris sa retraite il y a deux semaines. M. Falardeau a toujours été l'employé fidèle que nous avons connu et il est arrivé au terme de sa carrière avec l'estime et la considération de ses supérieurs. M. Falardeau a demeuré à Victoriaville et à Plessisville. Il est père d'une belle et nombreuse famille, et tout en regrettant de ne le voir plus au service de notre compagnie nationale nous lui offrons nos meilleurs vœux et souhaits de longue vie au milieu de sa famille, le repos bien mérité de l'homme qui a fait son devoir.

—La pluie a empêché la procession de la Fête-Dieu, dimanche dernier, et c'est avec regret que les paroissiens n'ont pu assister à la belle et si grande manifestation de foi envers le Dieu Tout-Puissant.

—N'attendez pas que le feu passe pour penser à vous assurer. L'assurance est essentielle au maintien de la maison. Adressez-vous à M. Auguste Bourbeau.

—Nous espérons que les Dames du Comité de la Sauvegarde feront belle récolte en faveur des bébés le jour de la Saint-Jean-Baptiste.

—Mme Sasseville Lesperance, qui a passé quelque temps, chez son frère, le docteur Fortier, à Québec est revenue, ces jours derniers.

M. Roméo Lavigne est allé à Batican, où son neveu est dangereusement malade d'un accident d'automobile, et qui est le fils de M. Willie Boisvert, autrefois de Victoriaville.

GLORIFICATION DES MARTYRS CANADIENS

A trois évêques assisteront aux Fêtes au Cap

Cap-de-la-Madeleine, le 15 juin 1925.

La région des Trois-Rivières, tout comme celle de Québec et de Montréal, se prépare à célébrer solennellement la béatification des martyrs jésuites et le troisième centenaire de l'arrivée des Pères Jésuites au Canada.

Avec la bienveillante autorisation de S. G. Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières, les Pères Oblats, Gardiens du Sanctuaire de la Reine du Rosaire, organisent de grandes manifestations religieuses au Cap-de-la-Madeleine.

Les Pères Jésuites ont travaillé d'une façon toute particulière dans la région des Trois-Rivières; ils ont même fondé le poste du Cap-de-la-Madeleine et le vieux sanctuaire conserve encore des traces de leur héroïque apostolat et de leurs durs labeurs.

D'importants pèlerinages, notamment celui de Saint-Sauveur de Québec, sont attendus ce jour-là. Des pèlerins accourront de tout le district environnant pour prendre part à ces manifestations de foi et de piété.

Si rien ne vient mettre obstacle à la réalisation de l'un de ses plus chers desirs, Son Eminence le Cardinal Bégin prendra part à la fête, ainsi que NN. SS. Cloutier et Brunault, évêques des diocèses des Trois-Rivières et de Nicolet.

Voici quel sera le programme de cette journée de triomphe pour nos nouveaux bienheureux.

A 5 1/2 et 6 1/2 hres, il y aura messes, confessions et communions.

A 7 1/2 hres, messe basse, avec chant, célébrée par Son Eminence le Cardinal Bégin.

A 8 1/2 hres, autre messe pour les pèlerins.

A 9 1/2 hres, messe du pèlerinage de Saint-Sauveur.

A 10 1/2 hres, messe en plein air au Calvaire par S. G. Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières. Le sermon de circonstance sera donné par un trilluvien, le R. P. Adélard Dugré, S. J., de Montréal.

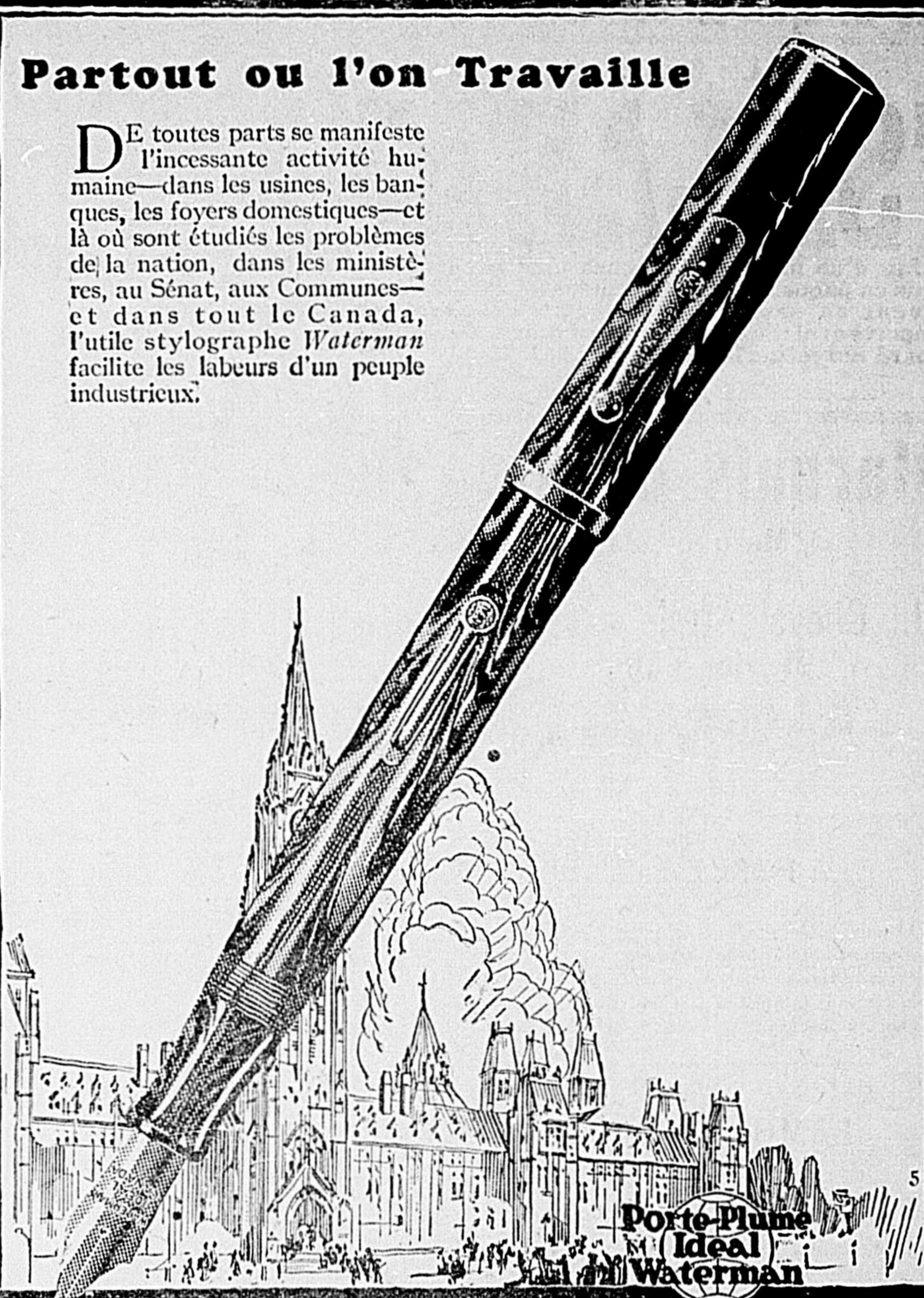
De 9 à 10 hres, chemin de Croix, prêché par le R. P. Lévi Côté, O. M. I.

A 2 hres de l'après-midi, ralliement général en face du sanctuaire. A l'occasion de la solennité de la fête du Sacré-Coeur il y aura procession du T. S. Sacrement porté par S. G. Mgr Brunault, évêque de Nicolet. La procession défilera devant les groupes du Rosaire pour se rendre au Calvaire où Jésus-Hostie sera imposé sur les malades et les infirmes. Cette dernière et impressionnante cérémonie sera présidée par le R. P. D. Prudhomme, missionnaire Oblat de la première heure au Cap-de-la-Madeleine.

Gloire aux Bienheureux martyrs Jésuites canadiens!

Partout ou l'on Travaille

De toutes parts se manifeste l'incessante activité humaine—dans les usines, les banques, les foyers domestiques—et là où sont étudiés les problèmes de la nation, dans les ministères, au Sénat, aux Communes—et dans tout le Canada, l'utile stylographe Waterman facilite les labeurs d'un peuple industrieux.



Waterman's

En Vente à la Librairie de "L'Union", Arthabaska.

Nouvelles de Victoriaville

(De notre correspondant)

—Dimanche dernier les nombreux amis de notre vénérable et ancien curé, M. l'abbé J. U. Tessier, qui a atteint ses 80 ans, le 13 du mois de juin courant, se sont réunis dans la grande salle des représentations au collège des Frères, pour lui présenter leurs hommages et lui souhaiter longue et heureuse vie.

Plusieurs discours furent prononcés, et une belle bourse fut offerte au vénérable octogénaire. M. l'abbé J. U. Tessier se montra très sensible à cette belle manifestation de sentiments et d'estime et dit tout le bonheur qu'il éprouve de demeurer toute sa vie au milieu de ses anciens paroissiens. Une longue procession d'automobiles est allée au-devant de M. l'abbé Tessier et le reconduisit chez lui. Nous nous joignons aux nombreux organisateurs de cette fête intime pour offrir à M. l'abbé Tessier nos hommages, nos félicitations et nos souhaits de longue vie, de bonheur. Ad multos annos.

—Mme Hector Gaudet, de St-Evariste de Beauce, qui a passé quelque temps, l'invitée de sa sœur, Mme Napol Laliberté, est retournée.

—Mlles Gladys Marchand, Muriel Bonner sont allées à Richmond, il y a deux semaines.

—La semaine dernière une nouvelle des notes locales faisait dire que la traction électrique est ruinée pour le pays. C'est la traction à vapeur comparée à la traction électrique, que nous voulions dire. De fait, la traction électrique est appelée à révolutionner la traction à vapeur et très avantageusement.

PERDU.—Un lorgnon en or dans un étui noir, depuis l'hôtel Grand Union en allant sur la rue De Bigaré jusque chez M. Michel Lamontagne. La personne qui le trouvera voudra bien le remettre à l'hôtel Grand Union.

—La semaine dernière plusieurs amis de Mme Ernest Chartier, dont le mari est gérant de la Continental Light Heat & Power, et lui ont causé une agréable surprise à l'occasion de la fête anniversaire de sa naissance, et lui ont offert un beau cadeau et des félicitations. Mme Chartier a été très sensible à cette marque d'estime, et a invité ses hôtes à passer la plus agréable des soirées. C'est jeudi de la semaine dernière qu'a eu lieu cette agréable soirée.

—Un accident qui a failli coûter la vie à notre ami, M. Eugène Nolin, lui est arrivé, il y a quelque temps. Un superbe bœuf, pesant environ 2,000 livres, devenu furieux, s'est lancé sur M. Nolin et a failli le tuer. Heureusement, il se trouvait un jeune fils de M. Nolin qui se saisit d'une fourche, et qui détourna le bœuf furieux, et les cris attirèrent un voisin, M. Beaudet, qui s'empressa de venir au secours de M. Nolin. M. Beaudet parvint à dégager M. Nolin du danger, mais pas sans se faire blesser assez grièvement. Nous sommes heureux de constater que M. Nolin et M. Beaudet se portent bien, après avoir passé à deux doigts de la mort. Le bœuf a été abattu.

—MM. Arnould Bourbeau, étudiant chez les Jésuites, Montréal, son petit cousin, Maurice Leduc, de Montréal, sont arrivés chez M. Auguste Bourbeau, pour les vacances.

—Nous avons appris avec un profond chagrin le décès du jeune Marcel, enfant adoptif de M. Lausophie Nault, qui s'est noyé dans la rivière à Daveluyville, la semaine dernière.

—Le fromage s'est vendu dix-neuf cents et quart, à la dernière vente de vendredi dernier. Nous sommes heureux de ce beau résultat pour nos cultivateurs.

—Mme L. Picher, qui demeure chez sa tante, Mme Philias Germain, est revenue d'une promenade aux Trois-Rivières.

—M. Jean Marie Favreau, employé à l'administration de "La Patrie", est venu en visite chez ses sœurs, Mmes J. B. Drouin et Philippe Marchand.

—Le tonnerre a causé des dégâts dimanche dernier. Dans notre campagne il est tombé sur la grange de M. Joseph Bisson, cultivateur, et mis le feu. La grange a été incendiée de fond en comble. Peu s'en est fallu que les animaux périssent. Des jeunes de la maison se sont exposés pour sortir les animaux. La perte est considérable, car cet établissement comptait parmi les mieux organisés de notre campagne de Ste-Victoire.

—M. Napol Laliberté, avocat, est revenu d'Ottawa, ces jours derniers.

—Nous apprenons avec plaisir la nomination de M. Hector Beaudet à la position de M. J. O. A. Bourdeau, comme agent douanier. Nous l'en félicitons et lui souhaitons succès.

—Les Dames se sont réunies mardi soir pour commencer les mandats pour commencer les enfants. Il y a plusieurs comités de nommés, et nous aurons au cours de l'année, des tags days, des représentations de vues animées, des euhères, tout pour trouver les fonds nécessaires au bon fonctionnement de cette institution qui fait tant de bien parmi nos familles, et qui sauve tant de jeunes bébés. Nous espérons que les efforts de nos dévoués membres de la sauvegarde des enfants remporteront de beaux succès, et que le public accueillera avec la faveur qui est due à une institution de ce genre, les Dames qui se présenteront pour solliciter.

—Dimanche soir a eu lieu à l'hôtel de Ville, dans la salle des représentations, une grande assemblée pour l'installation des officiers des Artisans Canadiens-Français, section des Dames. Le président général, M. Bédard, Commandant de l'Ordre St-Grégoire le Grand, Mgr LePailleur sont venus assister à cette première assemblée. M. Auguste Bourbeau, présente les orateurs.

Mgr LePailleur a été le premier à donner des détails sur l'organisation de cette belle société canadienne-française. Il a invité toutes les Dames, les jeunes filles à faire partie de cette société. Même, Mgr a démontré que c'est un devoir de faire partie de sociétés qui apportent le bien-être dans la famille au moment du besoin et insiste pour que nos compatriotes se groupent surtout dans les sociétés catholiques, et notamment dans la belle société Les Artisans Canadiens-Français. Les paroles de Mgr LePailleur ont été bien appréciées et fort applaudies.

M. le président général suivit et donna des explications sur le côté financier de la société Les Artisans et démontra que la valeur dépasse cent pour cent et touche les 115 pour cent. C'est un résultat heureux et qui ne peut qu'inviter ceux qui veulent se protéger et leur famille, à faire partie de la société Les Artisans Canadiens-Français.

MM. Gratton et Charland déclamèrent de fort beaux morceaux qui amusèrent beaucoup l'auditoire. L'orchestre des jeunes filles a joué plusieurs beaux morceaux, avec succès.

Immédiatement après l'assemblée, les officiers furent invités par les organisateurs, MM. Mercier et Côté, à prendre un goûter au Manoir Victoria.

—Sont revenus pour leurs vacances : MM. Louis Philippe Bossonneau, Maurice Beauchêne, Elphège Boisvert, Edouard et Fernand Côté, Arthur Thibault, Lucien Gaudet, Mlles Thérèse Bourque, Laurette Auger, Raymond Tourigny, Marie Paule Buteau, Thérèse Boucher, Madeleine Cantin. Bonnes vacances et bienvenue.

—Si vous désirez de bonnes et fortes assurances feu, vie, accidents, maladies, automobiles, responsabilité patronage, adressez-vous à M. Auguste Bourbeau.

—M. Joseph Garneau, de Gardner, Mass., Mlle M. Boyer de Montréal, sont venus en visite chez M. J. N. Brunelle.

—Les préparatifs pour la fête de St-Jean-Baptiste sont à se faire rapidement et tout indique que nous aurons la plus belle des fêtes.

—M. Johnny Falardeau, qui a été 17 ans au service de la compagnie du chemin de fer du Grand Tronc, et depuis quelques années, du chemin de fer Canadien National, a pris sa retraite il y a deux semaines. M. Falardeau a toujours été l'employé fidèle que nous avons connu et il est arrivé au terme de sa carrière avec l'estime et la considération de ses supérieurs. M. Falardeau a demeuré à Victoriaville et à Plessisville. Il est père d'une belle et nombreuse famille, et tout en regrettant de ne le voir plus au service de notre compagnie nationale nous lui offrons nos meilleurs vœux et souhaits de longue vie au milieu de sa famille, le repos bien mérité de l'homme qui a fait son devoir.

—La pluie a empêché la procession de la Fête-Dieu, dimanche dernier, et c'est avec regret que les paroissiens n'ont pu assister à la belle et si grande manifestation de foi envers le Dieu Tout-Puissant.

—N'attendez pas que le feu passe pour penser à vous assurer. L'assurance est essentielle au maintien de la maison. Adressez-vous à M. Auguste Bourbeau.

—Nous espérons que les Dames du Comité de la Sauvegarde feront belle récolte en faveur des bébés le jour de la Saint-Jean-Baptiste.

—Mme Sasseville Lesperance, qui a passé quelque temps, chez son frère, le docteur Fortier, à Québec est revenue, ces jours derniers.

M. Roméo Lavigne est allé à Batican, où son neveu est dangereusement malade d'un accident d'automobile, et qui est le fils de M. Willie Boisvert, autrefois de Victoriaville.

La loi permet l'importation des Bières et Porter pour usage personnel.

Malgré que la prohibition existe dans votre place, tout citoyen a le droit d'acheter de tout épicer licencié de la Province, les Bières, Porter ou Lager dont il a besoin pour son usage personnel, et se les faire expédier directement à son adresse, soit par expresse ou par fret.

En vous adressant à aucun des épiciers licencés, à Québec, vous recevrez des formules de commandes avec listes de prix des CELEBRES BIÈRE ET PORTER BOSWELL, et ils s'occuperont de remplir promptement toutes commandes.

QUELQUES LICENCIÉS: Adj. Drouin, 361 rue St. Paul; Ls. Mercier & Cie, 117 rue St. Paul; P. L. Turgeon, Eng., 15 Marché Finlay; Frs. Bourret, Eng., 145 rue St. Paul; J. P. Guy, Eng., 132 rue St. Paul; J. A. Beaudet, 20 Marché Champlain. J. R. Garneau, 37 Sous le Fort.

LA BRASSERIE BOSWELL, La première Brasserie au Canada, Fondée en 1668.

Princeville

—Le Révérend Père Gabriel Morvan, O. M. I., d'Ottawa, est venu passer quelques jours avec son frère M. l'abbé Cyrille Morvan, vicariaire.

—Mlle Méthod, du Département de l'Agriculture, de Québec, est venue juger l'exhibé des tapis à l'assemblée du Cercle des Fermières, mardi.

—M. et Mme J. O. Dubuc et leurs enfants, M. le Dr Ferland, de Victoriaville, étaient de passage ici dimanche.

—Mlle Diana Simard, des Etats-Unis chez ses parents.

—Mme Joseph Thibeault est allée passer la journée de mardi chez sa mère.

—M. Henri Lauzière, Agronome, de Victoriaville, de passage ici mardi.

—Nous souhaitons la bienvenue à M. J. A. Morissette qui a fait l'acquisition du restaurant de M. Oscar Poisson.

—Dr et Mme Paul Nadeau sont allés à Bécancour.

—C'est avec regret que nous avons appris la mort de Mme Clotilde Chabot, décédée le 10 juin. Nos sympathies à la famille en deuil.

—Mlle Alice Thibodeau, de Manchester, N. H., est en vacances chez son père.

—Mme Talbot, de Montréal, est en promenade chez MM. Octave Blais et Donat Bergeron.

—M. et Mme A. Forand et leur famille, de Plessisville, étaient de passage dimanche.

—M. et Mme Albert Lehoux, de Plessisville, et M. Armand Lehoux, de Québec, sont venus chez leurs parents dimanche.

—M. le Dr Hamel, Mme Hamel et leur garçonnet, de Danville, étaient de passage ici dimanche.

Laurierville

—Un accident qui aurait pu avoir des suites très graves s'est produit, ces jours derniers, à environ un mille du village, sur la route nationale, M. Emile Lemerlin, accompagné de deux amis, Paul et Albéric Gagné, de Ste-Julie Station, conduisait un auto de M. A. Lapointe, lorsque, à l'entrée d'un pont, en voulant faire la rencontre d'un autre véhicule venant en sens inverse, M. Lemerlin, par accident alla frapper le garde-fou.

Le choc fut violent et les deux

Pour Faire Bouillir l'Eau Rapidement



Remplissez une Bouilloire Emailée SMP et mettez-la sur le poêle. L'eau y attendra le degré d'ébullition plus rapidement que dans toute autre bouilloire. Ceci signifie économie de temps et travail plus facile. Tous les ustensiles de cuisine emailés SMP cuisent et bouillent l'eau avec une très grande rapidité. Non seulement cuisent-ils plus vite, mais ils le font aussi plus facilement et se nettoient ensuite plus aisément. Ce sont les meilleurs sous tous rapports. Songez-y sérieusement.

Les Bouilloires Emailées

SMP

Épargnent le Combustible

Fr. 177

J.-N. PARADIS PEINTRE VICTORIAVILLE, P. Q.



M. PARADIS annonce au Public en général qu'il vient de faire de grands agrandissements à son Atelier de Peinture et qu'il se chargera, comme par le passé du

Peinture de Voitures, Automobiles, etc.

Lavage des Automobiles

Ses Prix sont Bon Marché et son travail garanti de Première Classe

Une Visite vous convaincra

14 mai j. n. o. Tél. Local

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN POUR TOUS VOS VOYAGES

AU CANADA, AUX ETATS-UNIS, EN EUROPE

Consultez l'AGENT DU PACIFIQUE CANADIEN

Si vous êtes indécis au sujet de votre prochaine vacance d'été, fournissez-nous l'occasion de vous offrir quelques suggestions.

Renseignements fournis gratuitement—Itinéraires spécialement préparés avec soins par des spécialistes d'expérience—Service incomparable—Satisfaction absolue.

VISITEZ LE CANADA ET SES MERVEILLES

Profitez du grand voyage organisé par l'Université de Montréal pour la Côte du Pacifique. C'est une occasion unique de faire un voyage de vacances agréable et instructif.

Départ de Montréal le 7 juillet, par train spécial de luxe du PACIFIQUE CANADIEN. Retour à Montréal le 28 juillet.

Les Prairies, Les Rocheuses, Banff, Victoria, Lac Kootenay, Vancouver, Route Winder-mers-Edmonton, Chutes Niagara, Les Grands Lacs, Banff \$365, tous frais compris. Demandez le programme-itinéraire

S'adresser à C. A. LANGEVIN, Agent du Trafic-Voyageurs, représentant toutes les lignes de navigation océanique—Gare du Palais, Québec, ou à R.-G. AMIOT, Agent général des passagers, Montréal.

TERRE A VENDRE

Terre à vendre avec tout le roulant, située dans le 5e rang de St-Norbert, 6 arpents de large sur 1 mille de long, avec une sucrerie de mille érabes. A Bonnes conditions.

S'adresser à PATRICE THERRIEN, St-Norbert.

The Unique en son Genre

Le thé Vert

"SALADA"

est fait d'un mélange de jeunes feuilles odorantes et mis en paquets hermétiquement clos qui en conservent sa saveur intacte. Plus délicieux que n'importe quel thé Japon ou Gunpowder. Demandez aujourd'hui même le Thé Vert "SALADA." 16407

Harnais de Travail

(Marque "Alligator")

Un Cheval Attelé avec le Harnais

Marque (Alligator)

Travail plus facilement et sent moins de fatigue que celui dont le harnais est de fabrication secondaire, parce que dans la confection du HARNAIS DE TRAVAIL MARQUE

"ALLIGATOR"

on a su proportionner les différentes pièces qui les composent de manière à faciliter

LA FORCE et l'ENDURANCE

Comme résistance, le cuir, la bouclerie, les coutures et es joints sont d'une solidité à toute épreuve.

C'est le Harnais par Excellence, confectionné et garanti par les plus grands fabricants de harnais au Canada. Ne se vend pas plus cher que les autres. Venez les voir à notre magasin.

CATALOGUE ENVOYE AUX MARCHANDS

LAMONTAGNE LIMITEE

BLOC BALMORAL

338, Notre-Dame Ouest, Montréal, Canada. Près de la rue McGill

EDDY POTHIER

AGENT D'IMMEUBLES
Victoriaville, P. Q.

Le soussigné a actuellement à vendre ou à échanger plusieurs terres situées dans les environs de Victoriaville, de toutes grandeurs, avec ou sans roulant.

A TRES BAS PRIX

Un salon de barbier dans un très bon centre, à vendre. Débentures Municipales à vendre à 5/2, 6 et 7%.

Un Hôtel d'un gros revenu à vendre à Victoriaville dans le plus beau centre de la ville, à conditions faciles.

Correspondance sollicitée.

EDDY POTHIER,
Victoriaville.

Tél. Local.
1er mai.—6 m.

\$15,000 EN PRIX

1er prix : L'auto d'un millionnaire, \$11,500.00.

2me prix : \$2,000.00 en argent.

3me prix : \$1,000.00 en argent.

4me prix : \$500.00 en argent.

5me prix : \$100.00 en argent.

Achetez des billets ! Courez votre chance tout en faisant l'aumône au Refuge Don-Bosco.

Prix des billets : 1 pour \$0.25 ; 10 pour \$1.00 ; 100 pour 5.00 ; 600 pour \$25.00 ; 3000 pour \$100. 25,000 pour \$500.00.

Ecrivez à l'abbé Philippon, prêtre directeur ou téléphonez 5821, Refuge Don-Bosco, Québec.

Vous recevrez vos billets par le retour de la malle.

15 jan.—8 M.

A VENDRE

La Maison de Laurier

A ARTHABASKA
est à vendre

C'est une excellente occasion d'acheter à la campagne une grande maison ayant tout le luxe et le confort des maisons de la ville.

Terrain spacieux, parterre et bocage, verger, garage et autres dépendances.

C'est dans cette maison que Laurier a passé 30 ans de sa vie.

Prix très modéré et conditions faciles.

S'adresser à C.-R. GARNEAU, notaire, Arthabaska.

ou à Mme S. George Harvey, 367 Elm Ave Westmount, Montréal, P. Q.

Canada Province de Québec District d'Arthabaska No 103 Cour Supérieure

Joseph Lavallée fils, ci-devant cultivateur de la paroisse de St-Guilhem dans le comté d'Yamaska et actuellement dans l'Etat de New-Hampshire, un des Etats-Unis d'Amérique,

vs Demandeur, Adélaïde Laurier, ci-devant de la paroisse de St-Germain de Grantham dans le district d'Arthabaska, et maintenant de Gonic, dans l'Etat de New-Hampshire l'un des Etats-Unis d'Amérique.

Défendeur, Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans le mois. Arthabaska, ce 19 mai 1925. MARCEAU & FICHER, P. C. S. J. F. Walsh, Proc. du demandeur.

LA TOUR DES MARTYRS

A ST-CELESTIN DE NICOLET

La plupart des Québécois ignorent que tout près d'eux, à Saint-Célestin, comté de Nicolet, à 9 milles de Sainte-Angele, débarcadère de la traverse des Trois-Rivières, se trouve un trésor de richesses sacrées comme on n'en peut trouver qu'à Rome, la ville des pieux souvenirs. Ce trésor composé d'au-delà de cinq mille reliques scrupuleusement authentiquées repose dans un modeste bâtiment à la forme d'une croix grecque. Le corps principal de l'édifice a 40 pieds x 40 pieds et une hauteur de 24 pieds. Trois petites chapelles adjacentes mesurent chacune 20 x 16 x 13 pieds.

C'est dans cette tour où sont étalées, abondantes et riches d'inestimables attestations de la Passion du Sauveur, des précieux souvenirs de la Vierge et du Saint-Patriarche, du Précurseur et de la glorieuse aide du Christ; des reliques des SS. Apôtres, des SS. Pères et Docteurs de l'Eglise, des Martyrs, des Pontifes, des Confesseurs et des Vierges.

Cette reconstitution d'une partie considérable de la grande famille du ciel a été l'œuvre d'un modeste prêtre canadien-français, Monseigneur Calixte Marquis, protonotaire apostolique et premier curé de Saint-Célestin de Nicolet.

Avant sa mort, arrivée le 19 décembre 1901, Mgr Marquis, avec l'approbation de l'évêque diocésain, donna aux Révérends Seurs Grises de Nicolet, toutes ses propriétés et leur confiait en même temps la "Tour des Martyrs" avec son précieux trésor de reliques.

Ces religieuses veillent depuis une trentaine d'années à la conservation de leur précieux héritage.

L'énumération des reliques conservées à la "Tour des Martyrs" serait trop longue pour que nous tentions ici d'en faire la description. Il y a des ossements de saints, et même le corps entier de Saint-Félix, des morceaux de la sainte Croix; des reliques des langes qui ont enveloppé l'Enfant-Jésus, de la crèche de Bethléem, de la Dernière Cène; de la couronne d'épine; de la robe de pourpre, etc.

Ces souvenirs constituent dans leur ensemble un riche trophée soustrait dès le 1er siècle à la dévotion intéressée des fils d'Israël, de Mahomet et d'Henri VIII.

Toutes ces reliques, qui sont parfaitement authentiques, ont été obtenues à grands frais par Mgr Marquis.

Il y a en plus des reliquaires des parents du Christ, plus de dix reliques de Sainte-Anne, dont la majeure partie de l'os de l'avant-bras. Nous tenons à noter ici en passant, que la relique de Sainte-Anne qui fait l'objet de la dévotion de tant de milliers de pèlerins à son sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré fut donnée aux RR. PP. Rédemptoristes par Mgr Marquis.

Il y a dans la "Tour" des reliques de chacun des saints et saintes qui sont vénéralés à chacun des 365 jours du calendrier.

On ne concevait pas que si près de Québec l'on pouvait voir tant de richesses sacrées. Nous ne pensions pas qu'il pût y avoir hors de Rome un aussi grand nombre de précieuses reliques groupées dans cet endroit à peu près ignoré de notre province.

Nous recommandons aux propriétaires d'automobiles en quête de voyages intéressants et instructifs de prendre la direction de Saint-Célestin. Ils pourront y aller par la route Québec-Montréal jusqu'à Trois-Rivières, de là traverser à Sainte-Angele et se diriger à 9 milles vers le sud, par la route Trois-Rivières-Victoriaville et Sherbrooke. Ils pourront revenir par la nouvelle route Lévis-Saint-Lambert, sur la rive sud du Saint-Laurent, laquelle est presque toute améliorée dans cette partie et ils ne regretteront pas d'avoir vu la "Tour des Martyrs" et d'y avoir puisé une édification et un réconfort qui les reposera amplement des fatigues du voyage (200 milles, aller et retour).

—M. et Mme Arthur Coulombe, de St-Thomas de Montmagny, sont venus en visite chez leur beau-frère, M. H. M. Bernier.

—M. Paul Miquelon, avocat, de Québec, était de passage chez MM. Paul Henri et Robert Poirier, mercredi.

—M. et Mme Emile Bernier, Mme H. M. Bernier, M. et Mme Arthur Coulombe, sont allés à Sorel et à Montréal, cette semaine.

Mme H. M. Bernier a été mandée auprès de sa vieille mère dangereusement malade.

—Les élèves des collèges, séminaires, universités, vont nous revenir la semaine prochaine. C'est la gaieté qui va rentrer au foyer et dans la ville. Bienvenue à nos aimables jeunes élèves, et bonnes vacances.

—N'oubliez pas de vous assurer, vous, vos propriétés, votre ménage, votre stock de marchandises, votre automobile, vos ouvriers, vos animaux, et adressez-vous à M. Auguste Bourbeau.

—M. Arthur Tourigny est à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, où il a subi avec succès une opération pour hernie.

—Les préparatifs se font avec empressement pour la célébration de notre Fête Nationale, la Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin. Allons y de toute notre ardeur et de notre patriotisme.

—Les vacances sont arrivées et nous supplions les enfants de ne pas se risquer dans les rivières. Il n'y a pas de rivière qui ne soit dangereuse. Les parents sont aussi priés de bien surveiller sérieusement et sans faiblesse ni complaisance, leurs enfants pour qu'ils n'aient pas s'aventurer dans les rivières.

—On changera de beaux terrains contre de maisons. Ces terrains sont avantageusement situés. S'adresser à M. Auguste Bourbeau.

—M. A. Bordeleau, de Princeville, était chez son fils, M. C. A. Bordeleau, cette semaine.

—Mme Henrichon, modiste, est allée à Sherbrooke, cette semaine.

—MM. Arthur, Ernest et Octave Poitras sont allés à Québec, cette semaine.

—Mlle Obéline et Lucienne Poitras sont allées à Ville Saint-Pierre, Montréal, assister au mariage de leur nièce, Mlle Juliette Pichette, qui a épousé M. Louis Gaston, de Lachine.

—Mmes T. Toohy, J. Giroux, de Montréal, étaient en ville, les invitées de la famille Arthur Poitras.

—Les jeunes militaires de notre collège du Sacré-Cœur ont passé à l'inspection dernièrement et se sont attirés de beaux compliments de la part de l'envoyé du gouvernement. Nos félicitations.

—Dimanche dernier a eu lieu la partie annoncée de base-ball entre les Clubs de Victoriaville et St-Roch, de Sherbrooke, et nos amis se sont encore fait battre. Travaillez à votre salut, quand on le veut il est facile.

—Nos vaillants amis, élèves du

AIDE POUR LES PERSONNES NERVEUSES EPUISEES

Trouvé dans l'emploi des Pilules Roses du Dr Williams

Etes-vous pâle et faible, fatigué la plupart du temps, essoufflé au moindre effort?

Etes-vous nerveux, votre sommeil est-il tellement agité que le repos ne vous reconforte pas?

Votre appétit est-il pauvre, votre digestion mauvaise et souffrez-vous après avoir mangé?

Si vous avez l'un de ces symptômes, vous avez besoin de l'aide d'un tonique aussi recommandable que les Pilules Roses du Dr Williams. Lisez ce que dit M. W. W. Francis, de Calgary, à propos de ce tonique. "Après être revenu d'outre-mer" écrit M. Francis, "tout mon organisme était dans un grand état d'épuisement, je devins nerveux, irritable, pâle et perdis de l'embonpoint. Naturellement on me donna un traitement et on me recommanda une foule de toniques, dont je pris quelques uns, mais avec aucun bon résultat. A la fin je pouvais à peine dormir, ma sœur, qui est en Angleterre, m'écrivit et me conseilla fortement d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams et je puis à peine exprimer ma joie d'avoir suivi son conseil. Mes amis étaient surpris de mon complet rétablissement, mais je les assurai que cela était dû naturellement aux Pilules Roses du Dr Williams et j'en garde toujours maintenant une boîte de préte pour les cas urgents.

Si vous êtes malade, faites un loyal essai de ces pilules et elles ne vous décevront pas. Vendues par tous les marchands de remèdes, ou envoyées par la poste à 50 cents la boîte, en écrivant à The Dr Williams Medicine Co. Brockville, Ont.

Nouvelles de Victoriaville

(Correspondant spécial)

11 juin 1925

—Nos vœux les plus sincères et nos félicitations au révérend J. U. Tessier, prêtre retiré et ancien curé de notre paroisse, à l'occasion de ses 80 ans. Qu'il vive longtemps encore.

—M. et Mme Arthur Coulombe, de St-Thomas de Montmagny, sont venus en visite chez leur beau-frère, M. H. M. Bernier.

—M. Paul Miquelon, avocat, de Québec, était de passage chez MM. Paul Henri et Robert Poirier, mercredi.

—M. et Mme Emile Bernier, Mme H. M. Bernier, M. et Mme Arthur Coulombe, sont allés à Sorel et à Montréal, cette semaine.

Mme H. M. Bernier a été mandée auprès de sa vieille mère dangereusement malade.

—Les élèves des collèges, séminaires, universités, vont nous revenir la semaine prochaine. C'est la gaieté qui va rentrer au foyer et dans la ville. Bienvenue à nos aimables jeunes élèves, et bonnes vacances.

—N'oubliez pas de vous assurer, vous, vos propriétés, votre ménage, votre stock de marchandises, votre automobile, vos ouvriers, vos animaux, et adressez-vous à M. Auguste Bourbeau.

—M. Arthur Tourigny est à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, où il a subi avec succès une opération pour hernie.

—Les préparatifs se font avec empressement pour la célébration de notre Fête Nationale, la Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin. Allons y de toute notre ardeur et de notre patriotisme.

—Les vacances sont arrivées et nous supplions les enfants de ne pas se risquer dans les rivières. Il n'y a pas de rivière qui ne soit dangereuse. Les parents sont aussi priés de bien surveiller sérieusement et sans faiblesse ni complaisance, leurs enfants pour qu'ils n'aient pas s'aventurer dans les rivières.

—On changera de beaux terrains contre de maisons. Ces terrains sont avantageusement situés. S'adresser à M. Auguste Bourbeau.

—Mme Henrichon, modiste, est allée à Sherbrooke, cette semaine.

—MM. Arthur, Ernest et Octave Poitras sont allés à Québec, cette semaine.

—Mlle Obéline et Lucienne Poitras sont allées à Ville Saint-Pierre, Montréal, assister au mariage de leur nièce, Mlle Juliette Pichette, qui a épousé M. Louis Gaston, de Lachine.

—Mmes T. Toohy, J. Giroux, de Montréal, étaient en ville, les invitées de la famille Arthur Poitras.

—Les jeunes militaires de notre collège du Sacré-Cœur ont passé à l'inspection dernièrement et se sont attirés de beaux compliments de la part de l'envoyé du gouvernement. Nos félicitations.

—Dimanche dernier a eu lieu la partie annoncée de base-ball entre les Clubs de Victoriaville et St-Roch, de Sherbrooke, et nos amis se sont encore fait battre. Travaillez à votre salut, quand on le veut il est facile.

—Nos vaillants amis, élèves du

Lessive de Gillett

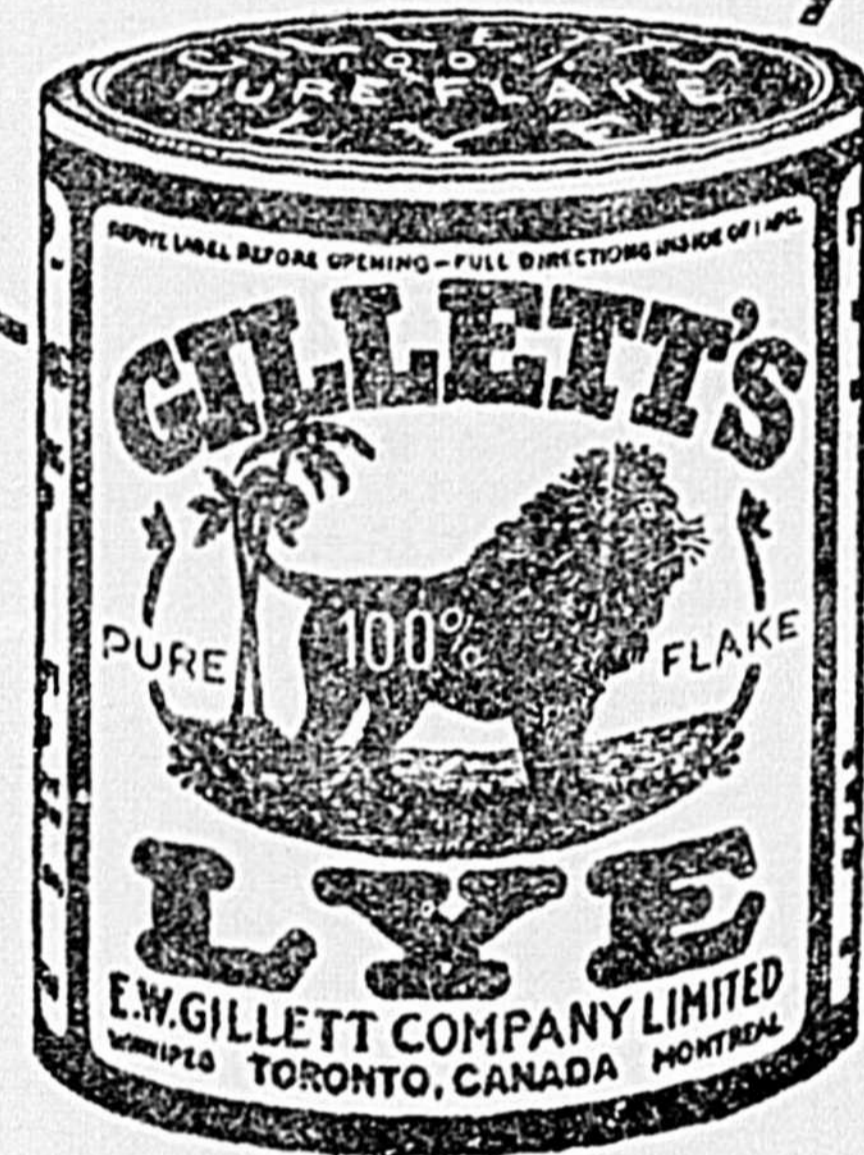
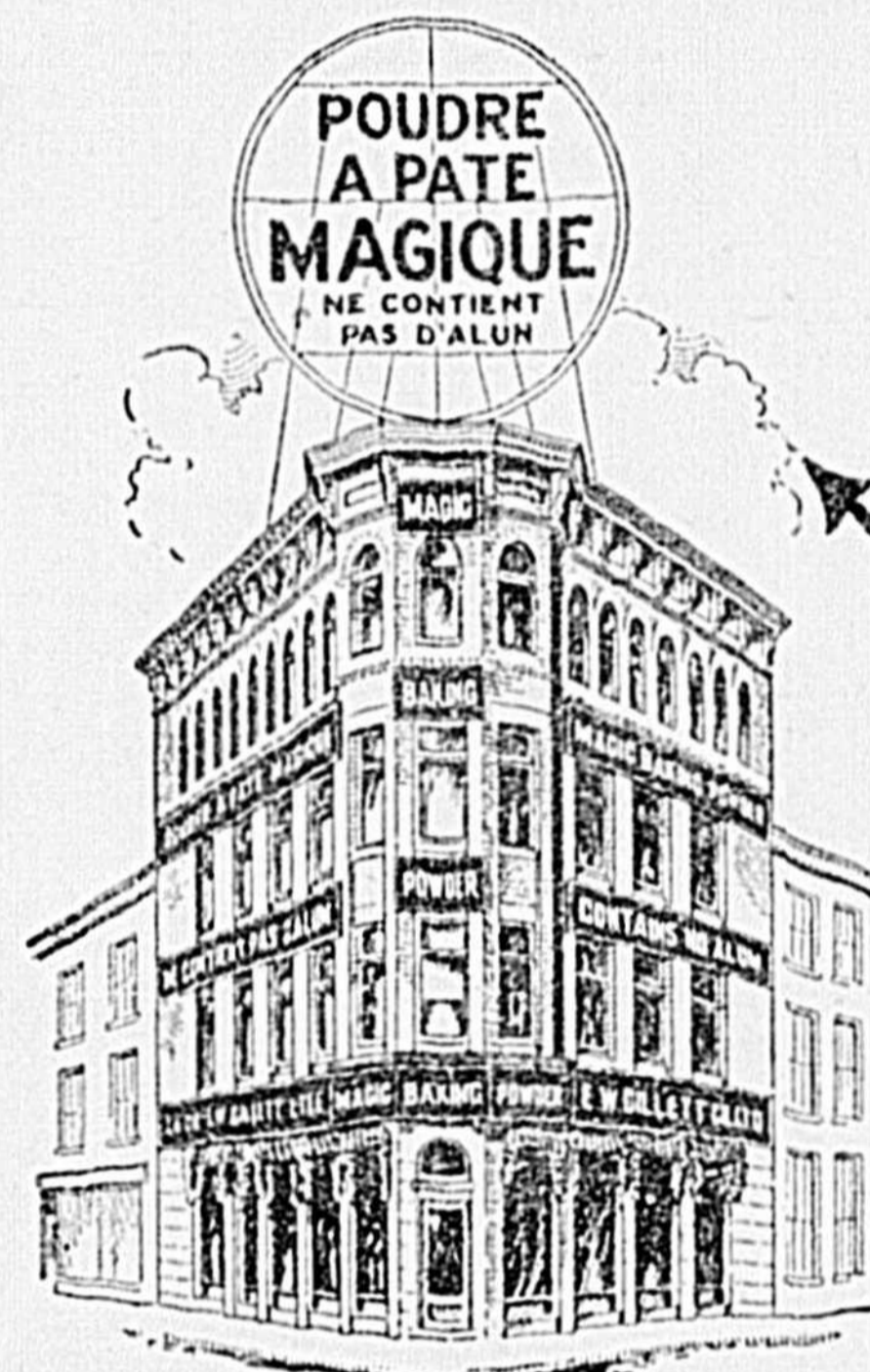
Un Produit Canadien

QUAND vous achetez la Lessive Gillett Pure à Flocons, vous recevez la meilleure valeur pour votre argent. Vous avez aussi la satisfaction que votre achat maintient beaucoup de monde au travail dans la province de Québec. Employez la Lessive Gillett pour tout nettoyer et désinfecter; pour arroser les arbres fruitiers, enlever la vieille peinture, faire votre savon de blanchissage, etc., etc.

LA CIE. E.W. GILLETT LTEE.

ANGLE CRAIG ET ST. ANTOINE, MONTREAL

MONTREAL - TORONTO - QUEBEC



A U PUBLIC

J'ai le plaisir d'annoncer aux cultivateurs que je recevrai vers le 1er juin, un char assorti de machines agricoles contenant les machines suivantes, à savoir :

- 15 Faucheuses de 6 et 7 pieds — 5 Chargeurs à foin — 10 Râteaux — 3 Lieuses à grain — 5 Sarcloirs — 3 Wagons 5 Charrues défricheuses — 5 Séparateurs à crèmes, De Laval — 10 Charrues à manchois — Quelques Voitures de promenade.

Toutes personnes intéressées dans l'achat des lignes ci-dessus énumérées sont invitées à venir me voir et consulter mes prix

Une visite est respectueusement sollicitée.

ALPHONSE ALLARD,
PRINCEVILLE, P. Q.

28 mai 8 f

collège du Sacré-Cœur, ont encore remporté une brillante victoire au base-ball, dimanche, contre le Club pourtant fameux de Drummondville. Félicitations.

LA COMPAGNIE DE PULPE ET DE POUVOIRS D'EAU DU SAGUENAY

Les obligataires sont appelés à échanger leurs titres actuels contre des actions. En retour, ils reçoivent les compensations suivantes :

1. L'économie financière de l'entreprise est simplifiée par la fusion du Saguenay avec la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi.

2. Les dettes obligataires de ces deux entreprises disparaissent, ce qui assimile presque à des obligations les nouvelles actions de préférence.

3. Ces actions portent un dividende cumulatif de 7%, au lieu de l'intérêt de 6 1/2% attaché aux obligations qu'elles remplacent.

4. Il est attribué aux porteurs de prime de 50%, en actions ordinaires d'une entreprise remise sur le roc par les règlements transactionnels effectués avec les autres catégories de créanciers.

Sur ce dernier point, il suffira de faire observer que, dans l'arrangement proposé, \$2,875,158 d'obligations 7% de la Compagnie du Saguenay dites "Collateral

Trust Bonds", émises après les obligations 6 1/2%, sont remplacées par \$1,437,579 d'actions ordinaires. En d'autres termes, les porteurs de ce titre reçoivent, pour toute compensation, la proportion d'actions ordinaires attribuée aux porteurs d'obligations 6 1/2% à titre de prime. La charge d'intérêts et d'amortissement se trouve allégée en conséquence.

Le Comité estime — avec raison, croyons-nous — que cet arrangement est non seulement le seul possible dans les circonstances, mais qu'il assure aux anciens obligataires des avantages incontestables.

Le Comité est également convaincu que les nouvelles actions de préférence 7% auront avant longtemps un cours égal sinon supérieur à celui des anciennes obligations.

L'élaboration du projet a requis un travail énorme. Dans l'intérêt de tous, il importe maintenant que le projet s'exécute complètement et que le nouveau régime s'inaugure le plus tôt possible. Si les obligataires le veulent, il n'y aura pas de raisons pour que le projet ne soit pas adopté dès l'assemblée du 29 juin. En même temps que le coupon du 1er juillet sera payé, il sera procédé à la mise en marche de la nouvelle compagnie.

En vente, à 10 cents le numéro ou \$1.00 par an, chez tous les distributeurs ou chez les Editeurs-proprétaires, Poirier, Bessette et Cie, 131 rue Cadieux, Montréal.

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

Victoriaville-Montréal-Québec (Gare du Palais)

Service des trains en vigueur le 30 Avril 1925

A partir de la date ci-dessus, le service ci après sera en vigueur.

Départs de Victoriaville Pour Montréal

2.20 hrs a. m., Tous les jours.

7.44 hrs a. m., Excepté le dimanche.

2.34 hrs p. m., Excepté le dimanche.

Pour Richmond et Sherbrooke

9.46 hrs a. m., Excepté le dimanche.

Pour Québec

4.10 hrs a. m., Tous les jours.

12.15 hrs p. m., Excepté le dimanche.

5.31 hrs p. m., Excepté le dimanche.

Pour Princeville, Messisville et Lyster

8.15 hrs p. m., Excepté le dimanche.

Pour Trois-Rivières

7.50 hrs a. m., Excepté le dimanche.

2.35 hr p. m., Excepté le dimanche.

Pour informations, s'adresser à Victoriaville à l'Agnt du Chemin de Fer National.

M. A. PELLETIER
Victoriaville.

CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS GAGNÉES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 10 juillet, 1925, pour le transport des Malles de Sa Majesté sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années, 6 fois par semaine sur la route rurale St-Gothic No. 3, à commencer le 1er octobre prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de St-Gothic et au Bureau de l'Administrateur du District Postal, où l'on pourra aussi se procurer des formulés de soumission.

Bureau de l'Administrateur du District Postal, Québec, 23 mai, 1925.

S. TANNER GREEN,
Administrateur du District Postal.

AUTOMOBILE A VENDRE

Un bon automobile Studebaker spécial 6, Touring, en parfaites conditions, remis à neuf.

S'adresser à J. O. DUBUC,
Victoriaville, P. Q.

14 mai.—j.n.o.



Employez le pour toute recette qui demande du lait

Votre Epicier est un Laitier Borden

Gratis—Livre de Recettes. Ecrivez à la Borden Co. Limited, Montréal